



# **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**ACE**

---

**RAPPORT DE PRESENTATION DU  
COMPTE ADMINISTRATIF 2020  
DE L'AGENCE CALEDONIENNE DE  
L'ENERGIE**



**OBJET : Approbation du compte administratif 2020**

ETABLISSEMENT PUBLIC : **ACE**

EXERCICE BUDGETAIRE : **2020**

BUDGET : **01**

## SOMMAIRE

<i>ANALYSE BUDGETAIRE</i> .....	3
<i>LES FAITS MARQUANTS 2020</i> .....	4
I. Un établissement public soumis à un contexte budgétaire très contraint.....	4
II. Un établissement public complètement relancé malgré un contexte RH sensible.....	5
III. Un établissement public disposant d'une image et d'un positionnement stratégique complètement rénovés .....	5
IV. Un établissement public qui est entré de plein pied dans une action terrain soutenue .....	9
V. Un établissement public qui a noué de solides partenariats techniques et financiers .....	11
VI. Un établissement qui a bouclé son budget opérationnel sur un seul semestre. ....	12
VII. Le partenariat ADEME-ACE .....	13
<i>PRESENTATION DU BILAN FINANCIER</i> .....	15
<i>PRESENTATION PAR PROGRAMME, MISSION ET ACTION</i> .....	20
<i>CONCLUSION</i> .....	21
<i>ANNEXES</i> .....	23



## ANALYSE BUDGETAIRE

Les données de ce rapport sont exprimées en francs CFP

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses : 238,9 MF</b>	<b>Recettes : 555,7 MF</b>
	Charges à caractère général : 52,9 MF	Impôts et taxes : 361,9 MF
	Charges de personnel : 73,4 MF	Dotations, subventions et participations : 193,6 MF
	Charges de gestion courante : 6 MF	Annulation de charges : 0,2 MF
	Charges exceptionnelles : 35,5 MF	Opérations d'ordre : 71,1 MF
<b>Résultat de fonctionnement : 316,8 MF</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses : 144,7 MF</b>	<b>Recettes : 444,8 MF</b>
	Subventions d'équipement versées : 132,2 MF	Excédent de fonctionnement capitalisés : 373,7 MF
	Etudes menées : 8,6 MF	Opérations d'ordre : 71,1 MF
	Immobilisations corporelles : 3,5 MF	
	Autres immobilisations financières : 0,4 MF	
<b>Résultat d'investissement : 300,1 MF</b>		
<b>Total dépenses : 383,6 MF</b>		<b>Total recettes : 1 000,5 MF</b>
<b>Résultat global : 616,9 MF</b>		

La Direction profite de ce rapport de gestion pour adresser ces sincères remerciements :

- ✓ A nos administrateurs et en particulier notre Président pour la confiance et le soutien que vous avez apportés à l'ensemble des collaborateurs de l'agence dans la conduite de notre action. Nous adressons un remerciement spécial à M. Paul WONGSOWIKROMO pour l'aide qu'il nous a apportée en fin d'année pour la préparation du jeu TRICOLO auprès de la DDEC
- ✓ A M. Christopher GYGES, membre du Gouvernement en charge de l'énergie et ses collaborateurs, pour l'aide apportée dans la conduite de nos affaires
- ✓ Aux collaborateurs de l'établissement qui ont su, après une période de 18 mois plutôt chaotique, se remobiliser et s'engager dans une nouvelle voie pour faire de cet établissement, un outil public efficace et une référence reconnue
- ✓ A nos partenaires de l'administration, le TREPUNC et son service, la DBAF et plus spécialement le SCELPE, la DRH NC et la DIMENC, notre autorité de tutelle, pour leur soutien
- ✓ A tous nos partenaires (ADEME, SECAL, AFD, BDT, BCI, SYNERGIE, CCI NC ...) pour leur implication
- ✓ A nos partenaires prestataires, pour la qualité du travail rendu

La Direction a souhaité présenter aux administrateurs de l'ACE, un rapport de gestion plus simple à lire, basé directement sur les tableaux financiers issus du contrôle comptable réalisé par la DBAF et validés par le TREPUNC. Les faits saillants sont analysés de manière factuelle.

## **I. Un établissement public soumis à un contexte budgétaire très contraint**

A l'instar des autres établissements publics et des administrations, l'ACE a été sollicitée pour aider l'institution centrale, le Gouvernement, à boucler son BP. Très concrètement, cela s'est traduit pour notre établissement par la suppression totale des recettes fiscales affectées en 2020 : la TTE (Taxe sur la Transition Énergétique) et une partie de la TE (Taxe sur l'Énergie). Ce manque à gagner a représenté environ un montant de 700 MF dans nos recettes.

Nous avons pu présenter et réaliser un budget équilibré surtout grâce à une réduction drastique de notre programme d'actions dans la mesure où finalement, l'équipe de l'ACE n'a pu réellement « travailler » que sur un semestre l'année dernière. L'impact de la crise sanitaire (mars à mai), le retard pris dans l'adoption de notre budget (fin juin) sont autant de faits qui expliquent une action concentrée réellement sur 5 mois (de juillet à fin novembre, date de la clôture budgétaire).

Malgré ces fortes contraintes, ce rapport démontre que l'équipe de l'agence a su déployer en une durée très courte une action très efficace en atteignant les objectifs fixés dans notre plan d'action PACTE 2020.

## II. Un établissement public complètement relancé malgré un contexte RH sensible

La nomination de Monsieur André BOUDART, le 11 février 2020, en qualité de Directeur de l'ACE suivie de la nomination de Monsieur Alain PIDJOT, le 01 avril 2020, au poste de Directeur adjoint, a permis à l'établissement de retrouver un fonctionnement managérial cohérent l'année dernière. L'établissement a de fait trouvé un cheminement normal tant sur son organisation que sur son fonctionnement.

Après la période de confinement (avril 2020), la Direction a mis en place un programme de restructuration de l'équipe en s'attachant les services d'un prestataire extérieur, la société TRANSACTION NC. Les objectifs de ce programme étaient :

- ✓ de fédérer et de mobiliser l'équipe autour de la mission de l'agence,
- ✓ de créer une véritable émulation autour de cette mission
- ✓ d'accompagner les collaborateurs dans une mise en œuvre proactive et performante de leurs activités, l'objectif étant d'évoluer d'une culture de guichet à une culture de qualité de service public,
- ✓ de structurer l'organisation du travail de l'équipe et des agents (répartition des tâches, outils RH et organisationnels, méthodes de gestion de projets et de portefeuilles clients...) pour instaurer une action plus transversale.

Néanmoins, après le problème créé par l'absence prolongée du précédent Directeur, l'agence a de nouveau dû faire face à une nouvelle absence prolongée de la part de la Responsable Administrative et Financière, Mme Jeanne M'BOUERI, dès le début du mois de mai 2020. La première conséquence de cette absence a été de retarder la préparation du CA budgétaire qui a pu finalement se tenir le 30 juin 2020.

Après une période d'instabilité dans le pôle administratif et financier provoqué par cette absence, une solution a été trouvée, en partenariat avec la DBAF et la DRH NC, pour pallier l'absence de Mme Jeanne M'BOUERI. Cette situation a néanmoins permis de refonder et de stabiliser la gestion administrative et financière de l'établissement, autour de deux personnes : le Directeur adjoint et Mme Carole PINAZO, notre nouvelle Responsable Administrative et Financière.

## III. Un établissement public disposant d'une image et d'un positionnement stratégique complètement rénovés

Sous l'impulsion du Président du CA, une action structurante a été enclenchée dès le début de l'année 2020 pour refonder le positionnement stratégique et la communication de l'ACE.

Cela s'est traduit dans les faits par la mise en place d'un discours structuré sur les missions de l'ACE, auprès des collectivités locales et des opérateurs du monde économique. En clair, l'Agence Calédonienne de l'Energie est « **le bras armé du Gouvernement pour l'animation et la mise en œuvre de la politique publique sur la transition énergétique** ».

Fort d'un positionnement clair sur l'échiquier du secteur de l'énergie, notre établissement a ainsi pu au cours du deuxième semestre 2020 engager une action forte sur plusieurs plans :

- ✓ La mise en place d'une stratégie et d'outils de communication performants pour diffuser notre message stratégique
- ✓ La programmation d'une série de rencontres avec les institutions et les collectivités locales pour expliquer notre mission
- ✓ La clarification et la finalisation de plusieurs accords structurants qui positionnent aujourd'hui l'ACE comme un partenaire incontournable

Après une procédure de consultation en janvier 2020, plusieurs prestataires ont été retenus sur la base d'un cahier des charges dont le contenu se déclinait comme suit :

*Objectifs : L'ACE souhaite moderniser son site internet, renouveler son interface graphique ainsi que ses déclinaisons mais aussi créer des contenus numériques diffusables au plus grand nombre. Les solutions "clé-en-main" attendues par l'ACE comprendront 4 lots que le prestataire ou les prestataires retenus devront veiller à réaliser de concert :*

- ✓ *Lot 1 : Charte graphique - logo et déclinaisons: ce premier lot comprend la réalisation d'une nouvelle charte graphique. Sont attendues plusieurs propositions de modèles (minimum deux), ainsi que des modifications et des améliorations de l'existant. La déclinaison devra être multi-supports et dotée des outils et logiciels les plus modernes.*
- ✓ *Lot 2 : Refonte du site internet: ce second lot comprend la modernisation du Back-end et du Front-end du site web, l'adaptation de la nouvelle charte issue du lot 1 ainsi que l'intégration de tous les contenus disponibles permettant une meilleure information du public et la présentation des missions de l'ACE ainsi que son fonctionnement.*
- ✓ *Lot 3 : Création de contenus Rich-média : ce troisième lot englobe toute l'élaboration, la création et la réalisation de contenus vidéo et textes amenés à être diffusés sur les outils numérique de l'ACE. L'agence attend ainsi une prestation visant à la réalisation de vidéos "Tutos", adaptables au format des réseaux sociaux et des plateformes de visionnage en ligne, dont l'objectif pédagogique sera d'une part de présenter des solutions permettant les économies d'énergie (cible : acteurs du secteur et grand public) et, d'autre part, des vidéos sous forme de "publi-reportages" à la fois didactiques, ludiques et potentiellement virales. Ce lot comprend également la réalisation de fiches techniques téléchargeables et partageables écrites sur le modèle des "tutos". Enfin, le prestataire devra faire une offre présentant la réalisation d'outils de type "infographies animées", adaptables à tous les formats numériques, notamment visant à permettre d'afficher en temps réel des données propres à l'ACE (consommation moyenne de courant selon année, mois, jours, heures ; production des ENR; cartographie des projets en cours ou réalisés, etc...)*

- ✓ *Lot 4 : réalisation d'un film promotionnel sur les ENR en Nouvelle-Calédonie : ce dernier lot vise à élaborer, écrire et réaliser un film promotionnel adaptable à tous les formats (télévisuel et numérique). La durée de celui-ci devra être au format 16 min et diffusable en capsules indépendantes les unes des autres (4 minutes environ chacune). Ce film devra être réalisé en lien avec les responsables de l'ACE et vise à promouvoir les missions de l'ACE ainsi que la mise en œuvre du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie. L'objectif in fine étant de démontrer le développement du secteur des nouvelles énergies renouvelables et leurs intérêts pour les consommateurs, les acteurs et la Nouvelle-Calédonie.*

Les prestataires retenus ont été :

- ✓ L'Agence CONCEPT : à la fois pour le travail sur la nouvelle charte graphique, de la création de supports et la coordination de notre stratégie de communication
- ✓ L'Agence ERIS : pour la refonte du site internet et la création des outils digitaux
- ✓ Les sociétés LA FABRIK et MOOVY PRODUCTION : pour la création et la réalisation des supports type vidéo et motion design
- ✓ La société COM & KO : pour la production des contenus et rédactionnels sur les différents supports de communication.

Sont venus compléter les actions entreprises avec la collaboration de ces partenaires, des opérations plus ponctuelles, avec la société BLUE GREEN PRODUCTION, la société AZUR MEDIAS, les media RRB, ACTU NC, OCEANE etc... Nous vous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des dépenses engagées sur le budget communication voté le 30 juin 2020.

Il faut également retenir dans les actions de communication engagées, un budget dédié à la création du jeu TRICOLO, dont seulement 50 % ont été jusqu'à présent engagés. Ce jeu qui a été présenté au CA du 4 novembre 2020 a été finalisé fin novembre, et fait l'objet d'une première présentation à la Direction de l'Enseignement public et catholique (DDEC), conformément aux souhaits des administrateurs de l'agence, afin de recueillir les préconisations des inspecteurs et des enseignants sur le contenu des questions. Nous prévoyons une finalisation complète en mars de cette année avec une opération de lancement courant avril en partenariat avec le Gouvernement.





<b>Prestataires</b>	<b>Objet</b>	<b>Montants XPF</b>
LA FABRIK	Création d'infographies animées <i>NB: une partie de ce budget a finalement été consacrée au design du jeu Tricolo</i>	2 520 680
	Design jeu digital	171 720
ERIS	Refonte site internet	4 237 350
	Pub internet (sponsorisation fb)	470 000
ERIS/SI2P	Digitalisation, création de la plateforme numérique, déclinaison sur les appareils mobiles (smartphones, tablettes) et mise en forme jeu Tricolo	3 286 000
SI2P	Hébergement site internet	127 200
MOOVY	Production de vidéos tutos et de web-reportages	2 501 600
CONCEPT	Création d'un logo et développement d'une charte graphique	1 515 800
	Création d'un film vidéo sur la transition énergétique	6 381 200
	Prestation d'assistance à la communication	1 590 000
	Jeu Tricolo : montage, impression et gestion de projet	455 800
COM & KO	Mise à disposition de contenus vidéo et de textes à destination des supports de com de l'ACE	3 370 800
BLUE GREEN PRODUCTION	Création et diffusion d'un film vidéo sur CALEDONIA	2 395 925
ACTU NC	Achat d'espace	212 000
ABNC CONSULTANT	Création et diffusion d'un talk-show radio OCEANE	2 862 000
RRB	Spots radio	700 000
AZUR MEDIA (magasine Environnement)	Rédactionnel 4 pages + insertion	424 000
	<b>SOMME TOTALE ENGAGEE AU TITRE DE 2020</b>	<b>33 222 075</b>

En complément, nous avons joint à ce rapport de gestion, une note détaillée présentant les résultats très concrets des actions engagées sur les supports digitaux.

#### IV. Un établissement public qui est entré de plein pied dans une action terrain soutenue

Depuis sa création en 2017, l'agence a surtout fonctionné comme un « guichet », en recevant des demandes d'aide financière sur des sujets ponctuels. L'activité de l'équipe de l'ACE, s'est orientée dès notre budget voté, dans un premier temps, vers la rencontre des acteurs publics désireux de se lancer dans une démarche de transition énergétique. Il s'agissait clairement de diffuser un message complètement rénové pour expliquer que l'ACE est à présent un véritable partenaire qui accompagne les opérateurs publics et privés dans leur démarche de transition énergétique, non seulement pour leur verser des subventions mais aussi et surtout pour les aider à construire le financement de leur démarche.

Ainsi entre juillet et décembre 2020, la Direction et les conseillers de l'ACE ont animé le programme de rencontre suivant :

Mois	Collectivé	Thème de la rencontre
Juillet	Mairie de Boulouparis	Présentation du dispositif CEP (ACE-SECAL)
Août	Rencontre avec les mairies de Thio, Canala, Kouaoua, Houailou	Présentation de l'ACE 2.0 et de son nouveau mode opératoire Présentation du nouveau dispositif des CEP
	Mairie de La Foa	Réunion de travail sur l'unité de dessalement de la presqu'île Lebris
	Province des Iles Loyauté - Mairies de Lifou, Maré et Ouvéa	Réunion de présentation de l'ACE et de cadrage du futur cadre d'action avec les collectivités des îles
Septembre	Réunion de travail avec la mairie de Bourail	Rencontres opérées avec l'ADEME et la SECAL : Bilan d'un an d'activité du CEP et présentation du projet d'extension du réseau notamment sur la Côte Est
	Rencontre du STAC	
	Réunions de travail avec les mairies de Poindimié, Ponérihouen, Hienghène	
	Journée de l'Ecomobilité	
	Rencontre Maire de Koné	Sur invitation de la CCI Koné Point sur le dispositif des CEP notamment dans la zone VKPP
	Rencontre de la province Nord	Point sur la convention de partenariat 2020 et amorce du partenariat 2021
	Rencontre Mairie de Poya	Bilan CEP et discussions sur la Centrale thermique de Népoui
Octobre	Mairie du Mont Dore	Présentation de l'ACE 2.0 et de son nouveau mode opératoire Présentation du nouveau dispositif des CEP
Novembre	Ville de Dumbéa	Présentation du dispositif CEP (ACE-ADEME) - Réunion de travail sur plan d'action 2021
	Association Française des Maires	Rencontre à la mairie du Mont Dore. Présentation d'ACE 2.0, des actions ciblées et du redéploiement du dispositif des CEP
Décembre	Maire de l'Île des Pins	Réunion de travail sur les projets en cours : Unité de dessalement et projet bio masse

Parallèlement, et dans l'attente d'une démarche plus structurée vis-à-vis des fédérations patronales, chambres consulaires, clusters et syndicats professionnels sectoriels qui démarrera en 2021, l'équipe a également rencontré de nombreux opérateurs privés pour les accompagner dans leurs demandes.

Mois	Opérateur privé	Thème de la rencontre
Juin	Delta consulting	Présentation de l'ACE et de sa feuille de route 2020 suite à la sollicitation de l'entreprise. Apport de conseils par rapport aux projets de l'entreprise
	Spot Szymanski	Présentation de l'ACE et de sa feuille de route 2020
Juillet	EMBOIS	Apport de conseils techniques sur les suites à donner aux études de faisabilité d'une chaudière biomasse cofinancée avec l'ADEME
Août	3EP	Visite de la Citerne multifonction (récupérateur d'eau de pluie et traitement d'eau alimenté en énergie renouvelable) – projet pilote démonstrateur de la Société 3EP à Wedrumel, Lifou
	ERP BTP - My business consulting	Apport de conseils dans le cadre du projet de méthanisation porté par l'entreprise.
Août-novembre	Socometra – Cegelec – Entreprises de la zone des Pêcheries de Nouville – PANC - CCI	Réunions de concertation sur un projet de réseau de froid avec production de froid centralisé, avec de l'autoconsommation photovoltaïque et du stockage sous forme de glace
Septembre	P. Berton	Rencontre avec la CANC à l'ACE d'un agriculteur situé à Ouégoa pour conseils et renseignements sur un projet d'unité de dessalement d'eau de mer en NC
	Groupe d'entreprises de Ducos	Elaboration d'un projet innovant de smart grid entre une dizaine d'entreprises autour de la SCI BORD DE MER
Novembre	P. Klein	Visite sur site pour la mise en place d'une base de loisirs (canoë, kayak, randonnées pédestres, vol hydravion...) chez un particulier + sollicitation pour l'installation d'une unité de dessalement d'eau de mer alimentée en énergie photovoltaïque pour répondre à des besoins en eau potable
	Promed	Rencontre conjointe avec l'ADEME et le bureau des déchets de la province Sud: apport de conseils techniques sur la valorisation énergétique et les optimisations potentielles dans le cadre de leur projet d'incinérateur de déchets dangereux

## V. Un établissement public qui a noué de solides partenariats techniques et financiers

L'ACE est liée par une convention sur 4 ans avec l'ADEME. Le cadre général de cette convention établit que, chaque année, un avenant est signé pour fixer le programme annuel correspondant ainsi que les sommes à engager sur la base d'une répartition 50/50. En 2018 et 2019, les engagements ont pu être confirmés à la hauteur des prévisions (268,5 MF chaque année). Cependant, et compte tenu d'une part de l'impact des montants mandatés et d'autre part de la contrainte budgétaire 2020, l'ACE a décidé de revoir sa participation en réduisant sa part l'année dernière à 25 MF.

Dans le même temps, l'ACE a précisé que pour les deux derniers exercices de cet accord cadre, son action serait centrée sur des dossiers structurants. En parallèle à cette remise à niveau du partenariat, l'ACE a demandé et obtenu de l'ADEME, qu'elle s'engage à apurer les retards de paiement. Il est prévu en 2021, en fonction du niveau des recettes confirmées, de remonter la participation de l'ACE pour la dernière année.

Consciente des difficultés liées à la réduction drastique de ses recettes fiscales, la Direction de l'ACE a souhaité nouer de nouveaux partenariats avec des organismes de financement afin de pérenniser de nouvelles ressources. C'est ainsi que l'ACE a signé en juin et septembre 2020 :

- ✓ **Avec l'AFD** : avec comme objectif d'établir des co-financements sous forme de subventions sur des études techniques qui déboucheront pour l'AFD sur la mise en place de crédits à taux bonifiés. Deux dossiers ont été ouverts en 2020 : la restructuration de la filière des chauffe-eaux solaires et le schéma directeur pour le maillage du territoire en bornes de recharge. Sont dans le scope pour 2021, le développement de projets pilotes innovants pour favoriser l'essor des énergies renouvelables (stockage hydrogène, unités de dessalement d'eau de mer associées à du photovoltaïque et participant à la stabilisation du réseau, etc.).
- ✓ **Avec la Banque des Territoires** : pour une approche similaire à celle de la convention de l'AFD mais spécifiquement orientée vers les collectivités publiques. La Banque des Territoires interviendra soit sous forme de financement d'études soit sous forme de prises de participations. Les domaines d'intervention que nous avons identifiés ensemble sont : les investissements visant à la maîtrise de la consommation d'énergie au bénéfice des collectivités publiques ou d'ensembles immobiliers, le financement d'études sur des projets structurants inscrits dans le STENC, développement d'unités de dessalement intelligentes, développement de projets pilotes innovants pour favoriser l'essor des énergies renouvelables (démonstrateur de stockage d'hydrogène...).

En parallèle de ces deux conventions, l'ACE a également passé un accord avec la Banque Calédonienne d'Investissement pour faciliter l'accès des entreprises aux outils de financement bancaire pour la transition énergétique.

L'une des principales missions du Directeur Adjoint de l'agence sera en 2021 de poursuivre cette démarche et de trouver de nouvelles ressources financières pour notre agence afin de réduire autant que possible le risque lié à la perte de nos recettes fiscales.

En marge de ces accords financiers, l'ACE a également signé en 2020, deux accords de partenariat :

- ✓ Le premier avec la SECAL, avec comme objectif de mutualiser des moyens d'action, de programmer des démarches communes envers les municipalités et d'engager des projets pilotes dans le domaine de la transition énergétique
- ✓ Le second avec l'ACESTE CNAM, dans la perspective, grâce au soutien financier de l'agence, de faciliter l'insertion professionnelle de jeunes techniciens calédoniens qui ont fait le choix de s'engager dans les métiers de la transition énergétique. L'ACE a accueilli un jeune calédonien en stage pendant 6 mois avec comme objectif en 2020 de le recruter et de l'insérer dans le réseau des Conseillers en Energie Partagés.

Enfin, avec le monde économique, l'ACE est liée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie par le biais d'une convention pluriannuelle visant à développer des programmes de formation sur la performance énergétique et les diagnostics. Elle a également renouvelé son accord de partenariat avec le cluster SYNERGIE avec de nouveaux objectifs stratégiques pour les trois ans à venir. Pour finir, l'ACE a souhaité revoir et recentrer la convention qui la lie avec le cluster ECOCONSTRUCTION, pour la focaliser sur la mise en œuvre à côté de la formalisation d'un label éco durable sur la création de projets pilote.

Dans le domaine associatif, l'ACE a signé une première convention de partenariat avec CALEDOCLEAN pour mutualiser les actions de sensibilisation sur les gestes pour la maîtrise de la consommation d'énergie auprès des publics scolaires.

## VI. Un établissement qui a bouclé son budget opérationnel sur un seul semestre.

Du fait notamment de la crise sanitaire, le budget primitif 2020 de l'ACE n'a pu être présenté et voté par les membres du conseil d'administration que le 30 juin 2020. Le plan d'action de l'établissement s'est donc déployé sur cinq mois à la place des dix mois habituels (de juillet à novembre afin de respecter la date de clôture budgétaire le 30 novembre de chaque année). Malgré cette contrainte, le budget voté le 30 juin 2020 a été entièrement réalisé.

Le tableau récapitulatif suivant illustre l'ensemble des montants votés par le CTME depuis 2013 et les montants mandatés afférents aux programmes d'actions annuels par exercice.

Années du programme	Total des montants	Exercices mandatés par la Nouvelle-Calédonie (CTME)				Exercices mandatés par l'ACE				Montants totaux mandatés	Reste à réaliser
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
2013	455 038 041	49 067 590	87 193 620	64 420 048	81 000 075	4 484 864	-	-	-	286 166 197	-
2014	326 058 171	-	45 995 221	55 953 167	56 119 268	10 984 963	62 960 933	13 967 433	-	245 980 985	-
2015	220 745 282	-	-	2 730 600	12 017 251	15 835 478	98 145 007	28 657 512	12 321 818	169 707 666	34 093 358
2016	193 411 650	-	-	-	5 659 304	16 472 682	30 619 353	27 686 287	27 406 047	107 843 673	33 919 307
2018	359 643 293	-	-	-	-	-	169 765 577	65 825 955	24 913 367	260 504 899	73 810 540
2019	310 003 030	-	-	-	-	-	-	90 641 581	65 177 017	155 818 598	140 064 929
2020	181 766 623	-	-	-	-	-	-	-	55 582 270	55 582 270	113 973 885
<b>Total</b>	<b>2 046 666 090</b>	<b>49 067 590</b>	<b>133 188 841</b>	<b>123 103 815</b>	<b>154 795 898</b>	<b>47 777 987</b>	<b>361 490 870</b>	<b>226 778 768</b>	<b>185 400 519</b>	<b>1 281 604 288</b>	<b>395 862 019</b>

Nous remarquons donc que pour l'exercice 2020, l'ACE a mandaté plus de 185 Millions F CFP en cinq mois d'activité réelle comparativement à l'année précédente, qui a vu l'établissement mandater près de 227 Millions F CFP sur dix mois.

Autres fait important, les opérations héritées du CTME sur les programmes d'actions 2013 et 2014 ont été enfin soldées en 2020.

A ce jour, il ne reste plus qu'à terminer et à mandater trois opérations sur le plan d'actions de l'exercice 2015 (Carboscorie 2 et deux dossiers de la SIC) et à solder deux dossiers de l'exercice 2016. L'intégralité des opérations votées au temps du CTME seront soldées en 2021.

Ce travail de remise à niveau a notamment permis à notre établissement de réduire considérablement les encours financiers vis-à-vis de notre partenaire ADEME.

## VII. Le partenariat ADEME-ACE

### ✓ Convention pluriannuelle ADEME-NC 2011 – 2015 et 2016

L'ACE a pour mission de poursuivre et d'achever les opérations issues du partenariat de la convention pluriannuelle ADEME NC. En 2020, les conventions annuelles 2013 et 2014 ont été achevées.

L'ACE a pu ainsi percevoir le solde des participations de l'ADEME relatives aux années 2012, 2013 et 2014 ainsi que les paiements intermédiaires relatifs aux années 2015 et 2016.

En 2021, les opérations issues des programmes 2015 et 2016 vont être achevées pour la fin du 1er semestre. L'ACE pourra percevoir le solde de la participation de l'ADEME pour ces deux années dans le courant du 2ème semestre.

Le tableau ci-dessous illustre l'avancement des programmes d'actions annuelles ainsi que les prévisions de recettes et de dépenses en 2021.

Situation des programmes d'actions annuelles 2011 à 2016						
Programme annuel	Situation du programme	Budget ADEME NC	Mandaté	Participation ADEME perçue	Reste à réaliser et à mandater en 2021	Prévision des recettes à titrer pour 2021
2012	Soldé	150 000 000	107 667 200	53 833 652	-	-
2013	Soldé	200 000 000	141 780 378	70 890 215	-	-
2014	Soldé	200 000 000	145 504 654	72 752 387	-	-
2015	En cours Fin en 2021	212 000 000	164 329 696	31 800 000	34 093 358	67 411 527
2016	En cours Fin en 2021	182 388 240	107 643 053	27 358 234	33 919 307	43 422 946
		Total général	666 924 981	256 634 488	68 012 665	110 834 473

## ✓ Convention pluriannuelle ADEME-ACE 2017 – 2021

La convention ADEME-ACE d'actions pluriannuelles 2017-2021 s'est déroulée sur quatre ans (elle a effectivement débuté en 2018) pour un budget de 268 500 000 F CFP par an. En 2020, du fait des difficultés de trésorerie générale de la Nouvelle-Calédonie, de la non-perception des participations de l'ADEME au titre des programmes 2012, 2013, 2014, et du principe établi dans la convention pluriannuelle que l'ACE avance les paiements pour chaque action, il a été convenu de réduire le budget cofinancé de 2020 à 50 000 000 F CFP au lieu de 268,5 M FCFP.

Le tableau ci-dessous illustre l'avancement des programmes d'actions annuelles ainsi que les prévisions de recettes en 2021.

Situation des programmes d'actions annuelles 2017 à 2021					
Programme annuel	Situation du programme	Budget ADEME NC	Mandaté	Participation ADEME perçue	Prévision des recettes à titrer pour
2018	En cours Fin en juillet 2023	268 500 000	177 466 112	40 275 000	-
2019	En cours Fin en janvier 2024	268 500 000	70 087 892		40 275 000
2020	En cours Fin en octobre 2022	50 000 000	-		5 000 000
		Total général	247 554 004	40 275 000	45 275 000

Ainsi, en fin d'année 2020, au titre du programme cofinancé 2018, l'ACE aura mandaté pour 177 466 112 F CFP et perçu 40 275 000 FCFP de l'ADEME.

L'ACE a déjà perçu en 2020 un 1er paiement de la participation de l'ADEME pour un montant de 40 275 000 F CFP. Le solde de la participation de l'ADEME pourra être perçu en 2023.

Au titre du programme cofinancé 2019, l'ACE aura mandaté 70 087 892 F CFP.

Dans le courant du 1er semestre 2021, l'ACE percevra le 1er paiement de l'ADEME à hauteur de 40 275 000 F CFP pour sa participation au titre du programme 2019.

## PRESENTATION DU BILAN FINANCIER

### I. Les réalisations budgétaires

**En fonctionnement,  
En investissement,**

#### Taux de réalisation de la section de fonctionnement (en M. FCFP)

Dépenses	Prévu	Réalisé	%
Charges a caractere general	62	53	84,8 %
Charges de personnel et frais assimilés	85	73	86,6 %
Autres charges de gestion courante	21	6	28,1 %
Charges financieres	0	0	50,0 %
Charges exceptionnelles	52	36	68,0 %
Operations ordre de transfert entre sections	71	71	100,0 %
Virement a la section investissement	585	0	
Resultat de fonctionnement reporte	0	0	
<b>Total général</b>	<b>877</b>	<b>239</b>	<b>81,8 %</b>

Recettes	Prévu	Réalisé	%
Impots et taxes	362	362	100,0 %
Dotations, subventions et participations	211	194	91,8 %
Attenuations de charges	0	0	
Produits exceptionnels	0	0	
Resultat de fonctionnement reporte	304	0	
<b>Total général</b>	<b>877</b>	<b>556</b>	<b>97,0 %</b>

#### Taux de réalisation de la section d'investissement (en M. FCFP)

Dépenses	Prévu	Réalisé	%
Emprunts et dettes assimilées	0	0	
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12	7	59,4 %
Subventions équipement versees	143	91	63,4 %
Immobilisations corporelles	4	4	93,4 %
Maîtrise de la demande en énergie	50	29	59,2 %
Ecomobilité	14	7	46,8 %
Energies renouvelables	18	7	37,4 %
Centrale pays	0	0	
Participations et creances rattachees a des participations	0	0	
Autres immobilisations financieres	1	0	95,2 %
Solde execution de la section investissement reporte	374	0	
<b>Total général</b>	<b>615</b>	<b>145</b>	<b>60,0 %</b>

Recettes	Prévu	Réalisé	%
Dotations, fonds divers et reserves	374	374	100,0 %
Virement de la section de fonctionnement	585	0	
Operations ordre de transferts entre sections	71	71	100,0 %
Solde execution de la section investissement reporte	0	0	
<b>Total général</b>	<b>1 029</b>	<b>445</b>	<b>100,0 %</b>

	Prévu	Réalisé	%
Taux de réalisation global en dépenses	1 492	384	71,9 %

	Prévu	Réalisé	%
Taux de réalisation global en recettes	1 906	1 001	98,3 %

*NB: les pourcentages de réalisations sont exprimés hors résultats reportés et virements entre sections prévus au budget*

En 2020, l'ACE a effectivement fait rentrer les recettes qui avaient été inscrites au budget à hauteur de 98,3% (sections cumulées).

Le taux de réalisations des dépenses inscrites au budget, est globalement de 71,9%.



## II. La section de fonctionnement

**En recettes**, la section accuse une baisse de 27,5 % par rapport à l'exercice précédent (-210,6 MF), les recettes perçues par l'ACE s'élevant à 555,7 MF.

		Recettes de fonctionnement		2019	2020	Variations en valeur	Variations en %
R E E L	Impôts et taxes	Ter - taxe pour les énergies renouvelables		610 467 167	147 648 566	-462 818 601	-75,8 %
		Taxe sur électricité (budget annexe fonds - fer)		155 804 616	214 204 493	58 399 877	37,5 %
		<b>Impôts et taxes</b>		<b>766 271 783</b>	<b>361 853 059</b>	<b>-404 418 724</b>	<b>-52,8 %</b>
	Dotations, subventions et	Autres attributions et paccipations		0	193 561 934	193 561 934	/0
		<b>Dotations, subventions et participations</b>		<b>0</b>	<b>193 561 934</b>	<b>193 561 934</b>	<b>/0</b>
	Produits exceptionnels	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		159 988	41 690	-118 298	-73,9 %
		Mandats annulés (s/exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale		0	50 119	50 119	/0
		<b>Produits exceptionnels</b>		<b>159 988</b>	<b>91 809</b>	<b>-68 179</b>	<b>-42,6 %</b>
	Atténuations de charges	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		0	255 840	255 840	/0
		<b>Atténuations de charges</b>		<b>0</b>	<b>255 840</b>	<b>255 840</b>	<b>/0</b>
		<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>766 431 771</b>	<b>555 762 642</b>	<b>-210 669 129</b>	<b>-27,5 %</b>

Cette situation tient, essentiellement,

- ✓ **En ce qui concerne la taxe sur l'électricité (TE)** : seules les taxes correspondant au quatrième trimestre 2019 ont été attribuées à l'ACE.
- ✓ **En ce qui concerne la TTE** : Il s'agit de la TER (Taxe pour les Energies Renouvelables) devenue TTE (Taxe pour la Transition Energétique), dont seules les taxes correspondant au quatrième trimestre 2019 ont été attribuées à l'ACE.
- ✓ **En ce qui concerne les dotations, subventions et participations** : Les subventions versées par l'ADEME ont été titrées comme prévu (l'ACE verse au bénéficiaire porteur de projet la totalité du montant conventionné, c'est-à-dire la part ACE augmentée de la part ADEME, laquelle reversera sa quote-part à l'ACE selon les modalités arrêtées dans la convention pluriannuelle ADEME-ACE 2017-2021).
- ✓ A noter que 7,7 MF de recettes non budgétées titrées en subventions de l'Agence Française de développement, suite à la signature d'une convention en date du 30 juin 2020, pour des opérations de chauffe-eau solaires et d'électromobilité (maillage des bornes de recharge).

**En dépenses**, en ce qui concerne les charges réelles, la section montre une baisse de 16 % par rapport à l'exercice précédent (-32 MF), avec un total sur la section de 238,9 MF.

- ✓ Les principaux postes de dépenses des charges à caractère général ont été :
  - Les loyers, à hauteur de 8,3 MF pour les loyers et charges locatives des nouveaux locaux de l'ACE au sein de l'immeuble SECAL à Koutio, ainsi que pour des mises à disposition de véhicules, de matériels et de services.
  - Le frais de gestion dus à la DBAF, à hauteur de 3,3 MF, soit 2% sur le traitement des taxes affectées à l'agence.
  - La communication dans les divers autres services extérieur à hauteur de 25 MF dont 4,8 MF pour le financement des Conseillers en Energie Partagés (CEP)

			Dépenses de fonctionnement		2019	2020	Variations en valeur	Variations en %	
R E E L	CHARGES A CARACTE RE GENERAL	Achats	Carburants		54 507	63 248	8 741	16,0 %	
			Alimentation		19 798	114 651	94 853	479,1 %	
			Fournitures d'entretien		28 031	188	-27 843	-99,3 %	
			Fournitures de petit équipement		31 487	171 909	140 422	446,0 %	
			Fournitures administratives		90 212	101 011	10 799	12,0 %	
			Autres produits pharmaceutiques		0	5 444	5 444	/0	
			Autres matières et fournitures.		18 034	11 167	-6 867	-38,1 %	
			<b>Achats</b>		<b>242 069</b>	<b>467 618</b>	<b>225 549</b>	<b>93,2 %</b>	
		Services extérieurs	Locations immobilières		6 480 000	5 815 129	-664 871	-10,3 %	
			Locations mobilières		1 039 458	2 190 432	1 150 974	110,7 %	
			Charges locatives et de copropriété		0	460 000	460 000	/0	
			Entretien et réparations - bâtiments		0	361 815	361 815	/0	
			Entretien et réparations - matériel de transport		0	28 126	28 126	/0	
			Entretien et réparations - autres biens mobiliers		15 000	0	-15 000	-100,0 %	
			Maintenance des logiciels		1 011 187	959 762	-51 425	-5,1 %	
			Maintenance sur autres biens		65 043	730 804	665 761	1 023,6 %	
			Autres		166 083	172 631	6 548	3,9 %	
			Documentation générale et technique		50 683	57 690	7 007	13,8 %	
			Versements à des organismes de formation		136 600	138 000	1 400	1,0 %	
			<b>Services extérieurs</b>		<b>8 964 054</b>	<b>10 914 389</b>	<b>1 950 335</b>	<b>21,8 %</b>	
			Autres services extérieurs	Autres honoraires, conseils...		3 208 620	7 351 658	4 143 038	129,1 %
				Divers		3 819 732	28 625 096	24 805 364	649,4 %
				Annonces et insertions		527 446	357 805	-169 641	-32,2 %
				Fêtes et cérémonies		0	23 917	23 917	/0
				Receptions		3 680	73 830	70 150	1 906,3 %
		Catalogues et imprimés et publications			1 188 723	41 818	-1 146 905	-96,5 %	
		Transports de biens			0	53 000	53 000	/0	
		Transports collectifs du personnel			85 682	258 515	172 833	201,7 %	
		Voyages, déplacements et missions			33 700	273 763	240 063	712,4 %	
		Frais d'affranchissement			13 050	13 300	250	1,9 %	
		Frais de télécommunications			163 844	706 401	542 557	331,1 %	
		Services bancaires et assimilés.			1 988	1 988	0	0,0 %	
		Frais de nettoyage des locaux			146 748	379 538	232 790	158,6 %	
		Frais de recouvrement, d'assiette et de confection des rôles			9 573 152	3 304 378	-6 268 774	-65,5 %	
		<b>Autres services extérieurs</b>			<b>18 766 365</b>	<b>41 465 007</b>	<b>22 698 642</b>	<b>121,0 %</b>	
		<b>Charges à caractère général</b>			<b>27 972 488</b>	<b>52 847 014</b>	<b>24 874 526</b>	<b>88,9 %</b>	
		CHARGES DE PERSONN EL ET FRAIS ASSIMIL ES	Autres services extérieurs	Autre personnel extérieur		0	547 437	547 437	/0
				<b>Autres services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>547 437</b>	<b>547 437</b>	<b>/0</b>	
			Impôts et taxes	Cotisations à ifap		0	229 787	229 787	/0
				<b>Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>229 787</b>	<b>229 787</b>	<b>/0</b>	
			Charges de personnel et frais assimilés	Remunération principale		35 838 372	49 979 789	14 141 417	39,5 %
				Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		1 004 295	918 134	-86 161	-8,6 %
				Indemnités et primes liées à l'emploi		3 697 151	4 520 304	823 153	22,3 %
				Indemnités liées à la perte d'emploi		208 950	234 965	26 015	12,5 %
Autres indemnités et primes				1 005	188 047	187 042	18 611,1 %		
Cotisations à la cafat				5 324 124	7 667 658	2 343 534	44,0 %		
Cotisations à la clr				6 101 820	5 793 074	-308 746	-5,1 %		
Cotisations versées aux organismes métropolitains				843 618	2 500 304	1 656 686	196,4 %		
Cotisations aux autres organismes sociaux				543 071	820 326	277 255	51,1 %		
<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>				<b>53 562 406</b>	<b>72 622 601</b>	<b>19 060 195</b>	<b>35,6 %</b>		
<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>			<b>53 562 406</b>	<b>73 399 825</b>	<b>19 837 419</b>	<b>37,0 %</b>			
Autres charges de gestion courante	Autres charges de gestion courante		Subventions de fonctionnement aux organismes publics - territoire		7 840 000	64 750	-7 775 250	-99,2 %	
			Subventions de fonctionnement aux associations		4 056 629	2 425 649	-1 630 980	-40,2 %	
		Autres subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé		0	3 520 000	3 520 000	/0		
	<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>11 896 629</b>	<b>6 010 399</b>	<b>-5 886 230</b>	<b>-49,5 %</b>			
<b>Autres charges de gestion courante</b>			<b>11 896 629</b>	<b>6 010 399</b>	<b>-5 886 230</b>	<b>-49,5 %</b>			
Charges financières	Charges financières	Pertes de change		0	537	537	/0		
		<b>Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>537</b>	<b>537</b>	<b>/0</b>			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	4 120	4 120	/0		
		Subventions de fonctionnement aux provinces		20 485 826	84 685	-20 401 141	-99,6 %		
		Subventions de fonctionnement aux communes		11 446 557	2 016 000	-9 430 557	-82,4 %		
		Subventions de fonctionnement aux établissements publics		2 891 772	0	-2 891 772	-100,0 %		
		Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé		71 180 740	33 426 817	-37 753 923	-53,0 %		
		Subvention de fonctionnement aux autres organismes de droit public (hors ep)		388 500	0	-388 500	-100,0 %		
		<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>106 393 395</b>	<b>35 531 622</b>	<b>-70 861 773</b>	<b>-66,6 %</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>106 393 395</b>	<b>35 531 622</b>	<b>-70 861 773</b>	<b>-66,6 %</b>			
<b>Réel</b>			<b>199 824 918</b>	<b>167 789 397</b>	<b>-32 035 521</b>	<b>-16,0 %</b>			
O R D R E	Operations ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		49 427 585	71 176 747	21 749 162	44,0 %		
		<b>Operations ordre de transfert entre sections</b>	<b>49 427 585</b>	<b>71 176 747</b>	<b>21 749 162</b>	<b>44,0 %</b>			
		<b>Operations ordre de transfert entre sections</b>	<b>49 427 585</b>	<b>71 176 747</b>	<b>21 749 162</b>	<b>44,0 %</b>			
<b>Ordre</b>			<b>49 427 585</b>	<b>71 176 747</b>	<b>21 749 162</b>	<b>44,0 %</b>			
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>			<b>249 252 503</b>	<b>238 966 144</b>	<b>-10 286 359</b>	<b>-4,1 %</b>			

### III. La section d'Investissement

**En recettes**, la section d'investissement s'élève à 444,8 MF en provenance d'une partie du résultat de fonctionnement afin de couvrir le déficit d'investissement de 2019 et de 71,1 MF dédiés aux amortissements des immobilisations liées principalement aux subventions.

		Recettes d'investissement		2019	2020	Variations en valeur	Variations en %
R E E L	Dotations, fonds divers et reserves	Excedents de fonctionnement capitalises		502 319 921	373 668 860	-128 651 061	-25,6 %
		Dotations, fonds divers et reserves		502 319 921	373 668 860	-128 651 061	-25,6 %
	Réel			502 319 921	373 668 860	-128 651 061	-25,6 %
O R D R E	Operations ordre de transferts entre sections	Subventions equipement versees etat-biens mobiliers, materiel et etudes		88 200	88 200	0	0,0 %
		Subventions equipement versees territoire-biens mobiliers, materiel et etudes		738 150	894 150	156 000	21,1 %
		Subventions equipement versees territoire-batiments et installations		0	1 391 130	1 391 130	/0
		Subventions equipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes		2 218 705	2 702 206	483 501	21,8 %
		Subventions equipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes		3 976 895	11 157 768	7 180 873	180,6 %
		Subventions equipement versees communes-batiments et installations		1 529 570	1 529 570	0	0,0 %
		Subventions equipement versees spic-biens mobiliers, materiel et etudes		183 904	183 904	0	0,0 %
		Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel		10 213 260	11 072 781	859 521	8,4 %
		Subv. equip. versees organismes publics divers - batiments et installations		12 762 387	16 048 491	3 286 104	25,7 %
		Subv.equip.versees autres personnes droit prive-biens mobiliers, materiel		11 123 491	18 743 913	7 620 422	68,5 %
		Subv. equip. versees autres personnes droit prive-batiments et installations		5 976 923	5 976 923	0	0,0 %
		Subventions equipement versees ets scolaires-batiments et installations		100 122	142 597	42 475	42,4 %
		Amortissements des concessions et droits similaires		0	550 672	550 672	/0
		Materiel de transport terrestre		401 820	401 820	0	0,0 %
		Autre materiel informatique		12 842	0	-12 842	-100,0 %
		Autres materiels de bureau et mobiliers		67 326	274 232	206 906	307,3 %
		Autres		33 990	18 390	-15 600	-45,9 %
	<b>Operations ordre de transferts entre sections</b>			<b>49 427 585</b>	<b>71 176 747</b>	<b>21 749 162</b>	<b>44,0 %</b>
	<b>Ordre</b>			<b>49 427 585</b>	<b>71 176 747</b>	<b>21 749 162</b>	<b>44,0 %</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>				<b>551 747 506</b>	<b>444 845 607</b>	<b>-106 901 899</b>	<b>-19,4 %</b>



**En dépenses**, la section d'investissement s'élève à 144,6 MF, affichant une baisse de 79,5% par rapport à l'exercice précédent, soit - 562,6 MF en valeur, ce qui correspond au montant des 600 MF de participations qui avaient grevé les dépenses de l'année 2019. Les subventions distribuées restent donc à volume constant.

Dépenses d'investissement			2019	2020	Variations en valeur	Variations en %
R E E L	Maîtrise de la demande en énergie	Frais d études	0	675 000	675 000	/0
		Subventions équipement versees territoire-batiments et installations	6 955 650	0	-6 955 650	-100,0 %
		Subventions équipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes	1 457 505	0	-1 457 505	-100,0 %
		Subventions équipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes	19 521 869	14 925 542	-4 596 327	-23,5 %
		Subventions équipement versees autres-batiments et installations	0	1 484 000	1 484 000	/0
		Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel	401 778	7 937 818	7 536 040	1 875,7 %
		Subventions equip. versees organismes publics divers - batiments et instal.	7 104 964	0	-7 104 964	-100,0 %
		Subv. equip. versees autres pers onnes droit prive-biens mobiliers, materiel	0	4 383 292	4 383 292	/0
	<b>Maîtrise de la demande en énergie</b>	<b>35 441 766</b>	<b>29 385 652</b>	<b>-6 056 114</b>	<b>-17,1 %</b>	
Ecomobilité	Frais d études	0	6 044 509	6 044 509	/0	
	Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel	1 885 710	496 640	-1 389 070	-73,7 %	
	Concess ions et droits s imilaires	1 500 000	0	-1 500 000	-100,0 %	
	<b>Ecomobilité</b>	<b>3 385 710</b>	<b>6 541 149</b>	<b>3 155 439</b>	<b>93,2 %</b>	
Energies renouvelables	Subventions équipement versees territoire-biens mobiliers, materiel et etudes	780 000	4 384 000	3 604 000	462,1 %	
	Subventions équipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes	9 989 250	0	-9 989 250	-100,0 %	
	Subventions equip. versees organismes publics divers - batiments et instal.	6 933 733	0	-6 933 733	-100,0 %	
	Subv. equip. versees autres pers onnes droit prive-biens mobiliers, materiel	27 601 435	2 337 300	-25 264 135	-91,5 %	
	<b>Energies renouvelables</b>	<b>45 304 418</b>	<b>6 721 300</b>	<b>-38 583 118</b>	<b>-85,2 %</b>	
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d études	0	1 862 000	1 862 000	/0	
	Concess ions et droits s imilaires	1 253 360	5 459 991	4 206 631	335,6 %	
	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>1 253 360</b>	<b>7 321 991</b>	<b>6 068 631</b>	<b>484,2 %</b>	
Subventions équipement versees	Subventions équipement versees provinces-biens mobiliers, materiel et etudes	960 000	1 225 000	265 000	27,6 %	
	Subventions équipement versees provinces-batiments et installations	0	8 417 500	8 417 500	/0	
	Subventions équipement versees communes-biens mobiliers, materiel et etudes	6 393 262	44 350 076	37 956 814	593,7 %	
	Subventions équipement versees autres-biens mobiliers, materiel et etudes	0	1 141 005	1 141 005	/0	
	Subv. equip. versees organismes publics divers - biens mobiliers, materiel	1 299 144	1 258 594	-40 550	-3,1 %	
	Subventions equip. versees organismes publics divers - batiments et instal.	2 391 833	3 735 188	1 343 355	56,2 %	
	Subv. equip. versees autres pers onnes droit prive-biens mobiliers, materiel	10 500 683	30 668 177	20 167 494	192,1 %	
	Subventions équipement versees ets scolaires-batiments et installations	212 375	0	-212 375	-100,0 %	
	<b>Subventions équipement versees</b>	<b>21 757 297</b>	<b>90 795 540</b>	<b>69 038 243</b>	<b>317,3 %</b>	
Immobilisations corporelles	Autre materiel informatique	0	1 583 830	1 583 830	/0	
	Autres materiels de bureau et mobiliers	274 232	972 538	698 306	254,6 %	
	Materiel de telephonie	0	359 960	359 960	/0	
	Autres	18 390	585 872	567 482	3 085,8 %	
	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>292 622</b>	<b>3 502 200</b>	<b>3 209 578</b>	<b>1 096,8 %</b>	
Participations et creances rattachees a des participations	Autres formes de participation	600 000 000	0	-600 000 000	-100,0 %	
	Participations et creances rattachees a des participations	600 000 000	0	-600 000 000	-100,0 %	
Autres immobilisations financieres	Depots et cautionnements vers es	0	492 600	492 600	/0	
	Autres immobilisations financieres	0	492 600	492 600	/0	
<b>Réel</b>			<b>707 435 173</b>	<b>144 760 432</b>	<b>-562 674 741</b>	<b>-79,5 %</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>			<b>707 435 173</b>	<b>144 760 432</b>	<b>-562 674 741</b>	<b>-79,5 %</b>

## PRESENTATION PAR PROGRAMME, MISSION ET ACTION

La présentation du budget sous forme fonctionnelle par programme/mission/action (MPA) revêt un caractère indicatif, le budget étant voté par nature comptable.

Cette présentation permet à l'établissement de décliner son activité en cohérence avec le modèle fonctionnel adopté par la Nouvelle-Calédonie et les autres établissements publics.

Exécution en Mission - Programme - Objectif - Action				2019	2020	Variations en valeur	Variations en %		
M04 Economie verte, aménagement urbainisme, environnement, prévention et gestion des risques	P0406 Energie	Concourir à la mise en oeuvre du schéma pour la transition énergétique	A0406-15 Soutien et Pilotage	Recettes	1 318 179 277	1 000 558 130	-317 621 147	-24,1 %	
			Dépenses	-128 252 232	-191 124 484	-62 872 252	49,0 %		
			Résultat	1 189 927 045	809 433 646	-380 493 399	-32,0 %		
		A0406-16 Soutien au développement aux énergies renouvelables	Dépenses	0	0	0	/0		
		Résultat	0	0	0	/0			
		A0406-17 Soutien à la maîtrise de l'énergie	Dépenses	-6 018	-212 000	-205 982	3 422,8 %		
		Résultat	-6 018	-212 000	-205 982	3 422,8 %			
		Contribuer aux financements d'installation de production électrique	Dépenses	0	0	0	/0		
		A0406-18 Structuration de la filière énergétique	Résultat	0	0	0	/0		
					Résultat	1 189 921 027	809 221 646	-380 699 381	-32,0 %
	P0408 Maîtrise de la demande en énergie	A0408-01 Rénovation de l'éclairage public	Dépenses	-22 798 731	-54 043 118	-31 244 387	137,0 %		
			Résultat	-22 798 731	-54 043 118	-31 244 387	137,0 %		
			A0408-02 Efficacité énergétique des bâtiments existants	Dépenses	-21 062 884	-13 747 332	7 315 552	-34,7 %	
		Résultat	-21 062 884	-13 747 332	7 315 552	-34,7 %			
		A0408-03 Efficacité énergétique des bâtiments neufs	Dépenses	-8 372 442	-4 774 400	3 598 042	-43,0 %		
		Résultat	-8 372 442	-4 774 400	3 598 042	-43,0 %			
		A0408-04 Soutien aux investissements des entreprises	Dépenses	-485 072	-9 295 206	-8 810 134	1 816,3 %		
		Résultat	-485 072	-9 295 206	-8 810 134	1 816,3 %			
		A0408-05 Soutien aux investissements dans la MDE	Dépenses	0	-7 736 768	-7 736 768	/0		
	Résultat	0	-7 736 768	-7 736 768	/0				
					Résultat	-52 719 129	-89 596 824	-36 877 695	70,0 %
	P0409 Ecomobilité	A0409-01 Vélo à Assistance Electrique	Dépenses	-35 995 000	-11 225 000	24 770 000	-68,8 %		
			Résultat	-35 995 000	-11 225 000	24 770 000	-68,8 %		
			A0409-02 Soutien à l'ecomobilité	Dépenses	-48 503 498	-14 847 353	33 656 145	-69,4 %	
	Résultat	-48 503 498	-14 847 353	33 656 145	-69,4 %				
					Résultat	-84 498 498	-26 072 353	58 426 145	-69,1 %
	P0410 Energies renouvelables	A0410-01 Solaire thermique	Dépenses	-25 691 130	-5 299 050	20 392 080	-79,4 %		
			Résultat	-25 691 130	-5 299 050	20 392 080	-79,4 %		
			A0410-02 PV toiture connecté réseau et autoconsommation	Dépenses	-4 079 300	0	4 079 300	-100,0 %	
		Résultat	-4 079 300	0	4 079 300	-100,0 %			
		A0410-03 Biomasse	Dépenses	-3 126 080	-6 593 106	-3 467 026	110,9 %		
		Résultat	-3 126 080	-6 593 106	-3 467 026	110,9 %			
		A0410-04 Projets innovants et démonstration	Dépenses	-1 625 000	-19 275 000	-17 650 000	1 086,2 %		
Résultat		-1 625 000	-19 275 000	-17 650 000	1 086,2 %				
A0410-05 Financement des installations intérieures et réfrigérateursFonds d'électrification rurale FER		Dépenses	-23 522 135	-21 680 241	1 841 894	-7,8 %			
Résultat	-23 522 135	-21 680 241	1 841 894	-7,8 %					
A0410-06 Pénétration des ENR dans les réseaux de transport électrique	Dépenses	-1 126 933	0	1 126 933	-100,0 %				
Résultat	-1 126 933	0	1 126 933	-100,0 %					
A0410-07 Etudes diverses dans le domaine des ENR	Dépenses	-1 579 742	-8 975 268	-7 395 526	468,1 %				
Résultat	-1 579 742	-8 975 268	-7 395 526	468,1 %					
A0410-08 Prise de participation dans les ENR	Dépenses	0	0	0	/0				
Résultat	0	0	0	/0					
				Résultat	-60 750 320	-61 822 665	-1 072 345	1,8 %	
P0411 Centrale Pays	A0411-01 Etudes et apports	Dépenses	-600 000 000	0	600 000 000	-100,0 %			
		Résultat	-600 000 000	0	600 000 000	-100,0 %			
		Résultat	-600 000 000	0	600 000 000	-100,0 %			
P0412 Actions transversales	A0412-01 Actions transversales	Recettes	0	50 119	50 119	/0			
		Dépenses	-1 471 377	-1 225 000	246 377	-16,7 %			
		Résultat	-1 471 377	-1 174 881	296 496	-20,2 %			
	A0412-02 Communication et sensibilisation	Dépenses	-19 270 102	-2 191 605	17 078 497	-88,6 %			
		Résultat	-19 270 102	-2 191 605	17 078 497	-88,6 %			
	A0412-03 Conseil en énergie partagée	Dépenses	-9 720 000	-11 481 645	-1 761 645	18,1 %			
Résultat	-9 720 000	-11 481 645	-1 761 645	18,1 %					
				Résultat	-30 461 479	-14 848 131	15 613 348	-51,3 %	
<b>Total Recettes</b>				<b>1 318 179 277</b>	<b>1 000 608 249</b>	<b>-317 571 028</b>	<b>-24,1 %</b>		
<b>Total Dépenses</b>				<b>-956 687 676</b>	<b>-383 726 576</b>	<b>572 961 100</b>	<b>-59,9 %</b>		
<b>Résultat</b>				<b>361 491 601</b>	<b>616 881 673</b>	<b>255 390 072</b>	<b>70,6 %</b>		

## CONCLUSION

La Direction de l'Agence a pris les dispositions pour éviter à l'Etablissement d'être en mauvaise posture avec des recettes fléchées en retrait. Les recettes en forte baisse, du fait d'un transfert de l'ensemble des taxes fiscales affectées à l'ACE en 2020 sur le budget du Gouvernement, s'affichent à 1 milliard F CFP en 2020 contre 1,318 milliard F CFP en 2019 (-24%).

Nous avons donc fortement réduit le plan d'actions en nous concentrant sur les opérations ayant un impact économique avéré, ce, conformément aux instructions de notre Conseil d'Administration. On peut prendre pour exemple la réduction de près de 70% des primes attribuées à l'achat des VAE (Vélos à Assistance Electrique) et l'arrêt de la convention avec le CIE qui n'a pas apporté les résultats attendus. A ce propos, le programme Ecomobilité passe de 84 M F CFP en 2019 à 26 M F CFP en 2020 (-69%).

Concernant le programme Energies Renouvelables, il est quasi stable en termes de dépenses pour 2020 (61 M F CFP).

En 2019, l'ACE a engagé 600 M F CFP dans le programme Centrale Pays. Ces fonds ont été logés en Comptes Courants d'Associés dans les livres de Nouvelle Calédonie Energie (NCE). Aucune dépense pour ce programme n'a été enregistrée en 2020.

Pour ce qui est des Actions Transversales de l'Agence qui concernent essentiellement la communication (sensibilisation) et le dispositif des Conseillers en Energie Partagés, le coût s'est réduit de 50% en 2020 (15 M F CFP contre 30 M FCFP en 2019) avec le maintien des dépenses liées aux opérations CEP.

Le total des dépenses en 2020 de 383,7 millions F CFP s'est fortement contracté comparativement à 2019 (956,7 M F CFP), qui incluait pour mémoire les apports en CCA à la société NCE.



**Exercice 2020 - prévisions selon crédits consommés TREPUNC**

Dépenses d'investissement	144 760 432
Recettes d'investissement	444 845 607
<b>Résultat investissement</b>	<b>300 085 175</b>
Dépenses de fonctionnement	238 966 144
Recettes de fonctionnement	555 762 642
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>316 796 498</b>

**COMPTE DE GESTION PREVISIONNEL FIN 2020**

	Résultat à la cloture 2019	Part affecté à l'investissement 2020 (1068)	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de cloture 2020 (cumulé)	Part affecté à l'investissement 2021 (1068)
<b>INVESTISSEMENT</b>	- 373 668 860		300 085 175	- <b>73 583 685</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	677 511 374	373 668 860	316 796 498	<b>620 639 012</b>	85 990 154
<b>GLOBAL</b>	303 842 514	373 668 860	616 881 673	<b>547 055 327</b>	85 990 154

Source DBAF TREPUNC

En conclusion, le compte administratif 2020 de l'ACE est arrêté comme suit :

- ✓ **en recettes à la somme de : 1 000 608 249 F CFP**
- ✓ **en dépenses à la somme de : 383 726 576 F CFP**

Il apparaît un résultat global excédentaire de **616 881 673 F CFP**.

Le résultat global à reporter sur l'exercice 2021 s'élève à **547 055 327 F CFP**



**Annexe 1 : Bilan de la communication digitale de l'ACE en 2020****Contexte :**

Lors du deuxième trimestre 2020, l'Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE) a travaillé sur la refonte de sa stratégie de communication numérique, afin de sensibiliser et d'éduquer les différents acteurs du territoire à l'importance de la transition énergétique calédonienne, à savoir :

- Le grand public
- Les collectivités
- Les entreprises et acteurs privés

Cette refonte s'est donc axée sur la création d'un nouveau site internet ([www.agence-energie.nc](http://www.agence-energie.nc)) qui a été effectif en juin 2020, accompagné d'une nouvelle charte graphique plus épurée et dynamique. C'est donc à partir du deuxième semestre 2020, que la stratégie de communication a pu être établie. Au travers des différentes rubriques de navigation, différentes ressources pour l'utilisateur sont mises à disposition, sous la forme d'articles, de fiches pédagogiques ou encore de vidéos. Les thématiques abordées sont donc les suivantes :

- La maîtrise de l'énergie et ses piliers (sobriété et efficacité énergétique, approche NégaWatt<sup>1</sup>, recours aux énergies renouvelables)
- L'éco-construction
- L'éco-mobilité
- Le changement de comportement éco-citoyen et l'adoption d'éco-gestes
- L'actualité de l'agence et de ses partenaires agissant pour la transition énergétique calédonienne

En plus du site, les canaux d'interactions avec le public comprennent aussi les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn. Enfin, la période prise en compte pour ces statistiques s'étend du **1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2020**.

**Statistiques :****✓ Trafic du site internet**

Sur la période d'étude, le site internet a suscité la visite de plus de 10 000 visiteurs. Deux tiers de ce trafic proviennent de Nouvelle-Calédonie. Quant au dernier tiers celui-ci se répartit principalement entre la France métropolitaine et ses DOM-TOM et COM, les États-Unis, l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni ou encore la Chine. L'alimentation régulière du site en articles, newsletters, supports multimédias et ressources pédagogiques est la raison qui permet d'obtenir un trafic organique de plus de 1500 visiteurs réguliers par mois (**Annexe 1**).

**✓ Réseaux sociaux**

---

<sup>1</sup> Association agissant pour la transition énergétique : <https://negawatt.org/>



L'Agence Calédonienne est dotée d'une page Facebook depuis 2017 (année de création de l'ACE) et LinkedIn depuis 2020, respectivement dédiées au grand public et aux professionnels. Ces dernières sont utilisées comme vecteur d'acquisition de trafic pour le site web de l'agence.

Facebook étant le réseau social le plus utilisé en Nouvelle-Calédonie, ce dernier permet d'obtenir un plus grand nombre d'interactions et une meilleure diffusion des supports multimédias, auprès d'une audience intergénérationnelle (18-54 ans). De juin à décembre 2020, la communication via Facebook a généré une augmentation de 1398 abonnés (*passage de 704 abonnés à 2102 abonnés*) (**voir Annexe 2**). Enfin, l'ensemble des publications de l'ACE sur Facebook a permis d'atteindre plus de 126 000 utilisateurs lors de ce deuxième semestre 2020.

La page LinkedIn de l'ACE, créée à la mise en service du nouveau site Internet, a permis de cibler en particulier les professionnels de la transition énergétique et une audience internationale ayant un attrait pour ce secteur. La stratégie de communication sur ce réseau est donc plus basée sur la diffusion de l'état d'avancement de la transition énergétique du territoire et des retours sur expériences des missions de l'agence, des acteurs privés et des collectivités. Cette page a pu capitaliser 670 abonnés sur ce deuxième semestre 2020 (**voir Annexe 3**).

#### ✓ **Supports médiatiques réalisés**

Sur la période d'étude, les vidéos produites en partenariat avec Concept, La Fabrik, Moovy Production, Caledoclean et Kingtaz ont ainsi pu générer plus de 100 000 vues sur l'ensemble des vidéos produites. Ces vidéos pédagogiques ont été publiées sur Facebook et YouTube. Ces dernières se sont réparties en 3 catégories :

- 4 épisodes de la série « Eco 'futés » (format court de moins de 5 minutes) sensibilisant aux éco-gestes du quotidien pour une meilleure consommation de l'énergie et applicables par tous, animés par l'association Caledoclean et Kingtaz (*plus de 55 000 vues générées*) :
  - #1 Conseils pour économiser de l'électricité à la maison
  - #2 Eco-gestes à adopter en cuisine
  - #3 Conseils pour un numérique responsable
  - #4 Utilisation de la climatisation
- 5 animations graphiques (format court de moins de 3 minutes) sur la transition énergétique calédonienne produites par La Fabrik (*plus de 15 000 vues générées*)
  - #1 La transition énergétique calédonienne
  - #2 Lifou : 100% autonome
  - #3 Label Assiette verte : recyclage d'huiles usagées
  - #4 CEP : conseiller en énergie partagé
  - #5 Architecture bioclimatique
- 15 images animées (durée 10 secondes au format GIF<sup>2</sup>) sur les éco-gestes produits par Concept (*plus de 30 000 vues générées*). Thématiques abordées : comportements en cuisine, sobriété numérique et navigation internet responsable, gestion de la climatisation, promotion de la ventilation naturelle, étiquette énergétique des appareils électroménagers.

---

<sup>2</sup> GIF : Graphics Interchange Format (format d'image numérique très utilisé sur Internet - permet de stocker plusieurs images dans un fichier et faire des animations si les images sont affichées à un rythme suffisamment soutenu)

## Annexes : note sur la communication digitale

### ➤ Annexe 1 : Acquisition de trafic via le site Internet

Légende :

- Utilisateurs : nombre de visiteurs ayant interagi avec le site
- Nouveaux Utilisateurs : nombre de visiteurs venant pour la première fois
- Sessions : période au cours de laquelle un utilisateur est actif sur le site (*si la même personne visite le site 3 fois, elle ne sera comptée qu'une seule fois par Google Analytics*)
- Nombre de sessions par utilisateurs : Ratio entre le nombre de sessions et le nombre d'utilisateurs
- Taux de rebond : pourcentage de sessions pour lesquels le nombre de pages vues est égal à 1 (*l'utilisateur est arrivé sur le site, puis il est reparti, sans charger d'autres pages*)

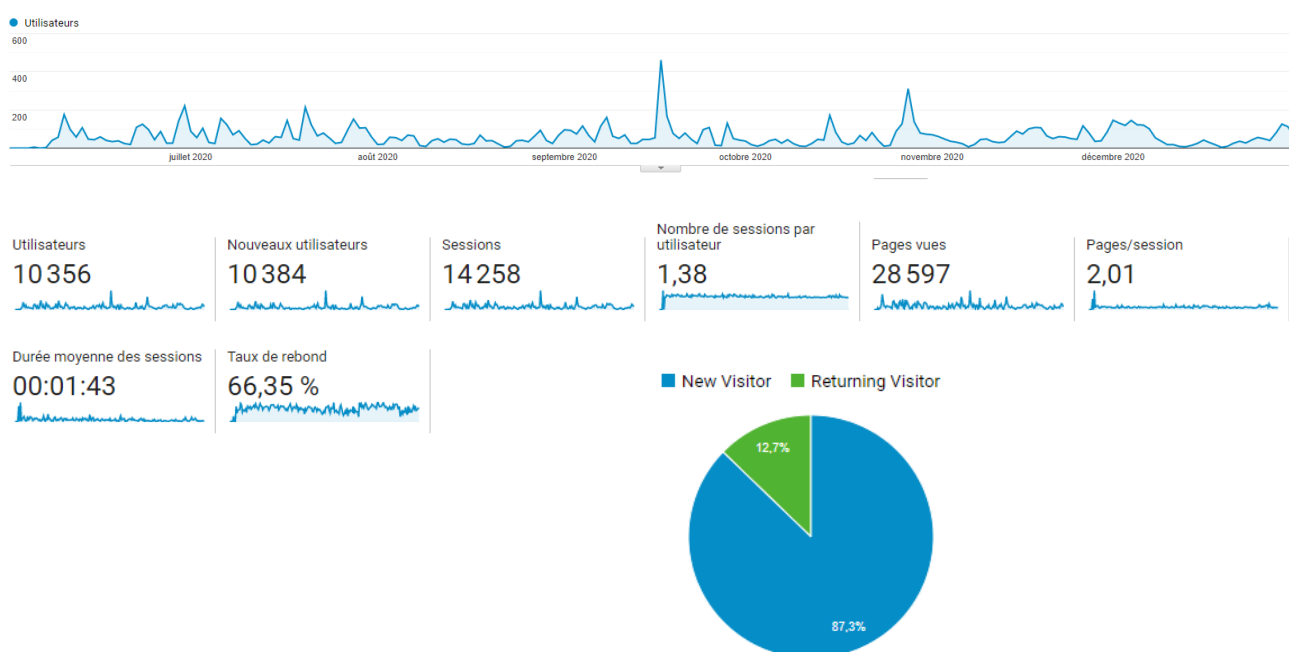


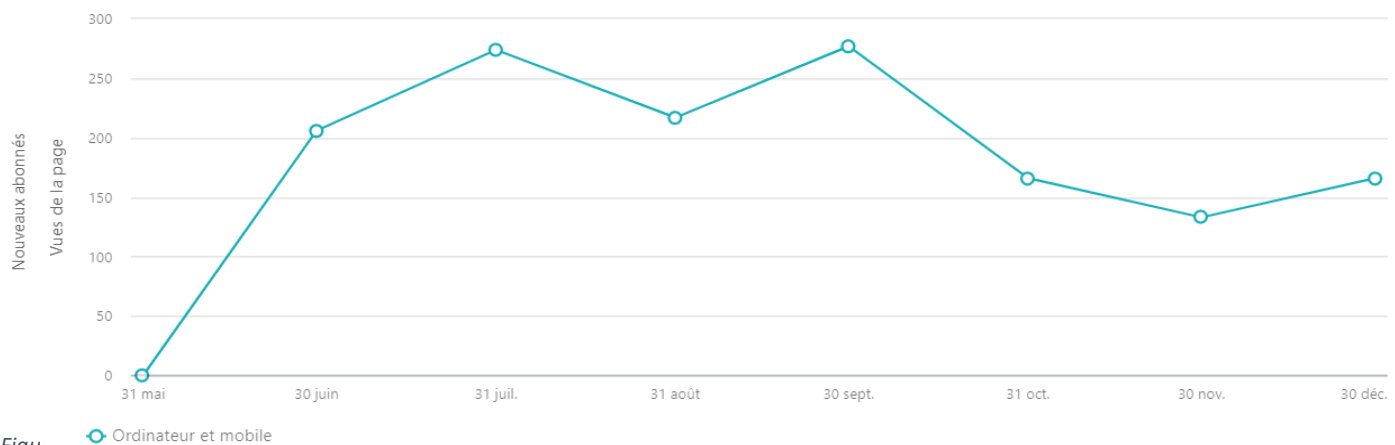
Figure 1 : Vue d'ensemble des statistiques Google Analytics du site www.agence-energie.nc sur la

## ✓ Annexe 2 : Évolution de la page Facebook



Figure 2 : Statistiques globales de la page Facebook de l'ACE de juin à décembre 2020 (source : Facebook Statistiques)

## ✓ Annexe 3 : Évolution de la page LinkedIn



Figur

Figure 4 : Nombre visiteurs de la page LinkedIn de l'ACE de juin à décembre 2020 (source : LinkedIn statistiques)

## Annexe 2 : Note sur les engagements financiers de l'ACE des exercices 2017 à 2020

Ce rapport fait suite à la requête de Monsieur Wilfried Weiss lors de notre Conseil d'Administration du 4 Novembre 2020.

Ce rapport porte sur les opérations effectivement dépensées sur les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020. Il est rédigé, suite à la demande de Monsieur Wilfrid Weiss, Maire de Koumac et Administrateur de l'Agence Calédonienne de l'Énergie.

La délibération n° 222 du 12 janvier 2017 porte création de l'Agence Calédonienne de l'Énergie. Cet Établissement Public Administratif prend le relais du CTME (Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie) en tant que bras opérationnel de la Nouvelle Calédonie pour la mise en place du Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle Calédonie (STENC).

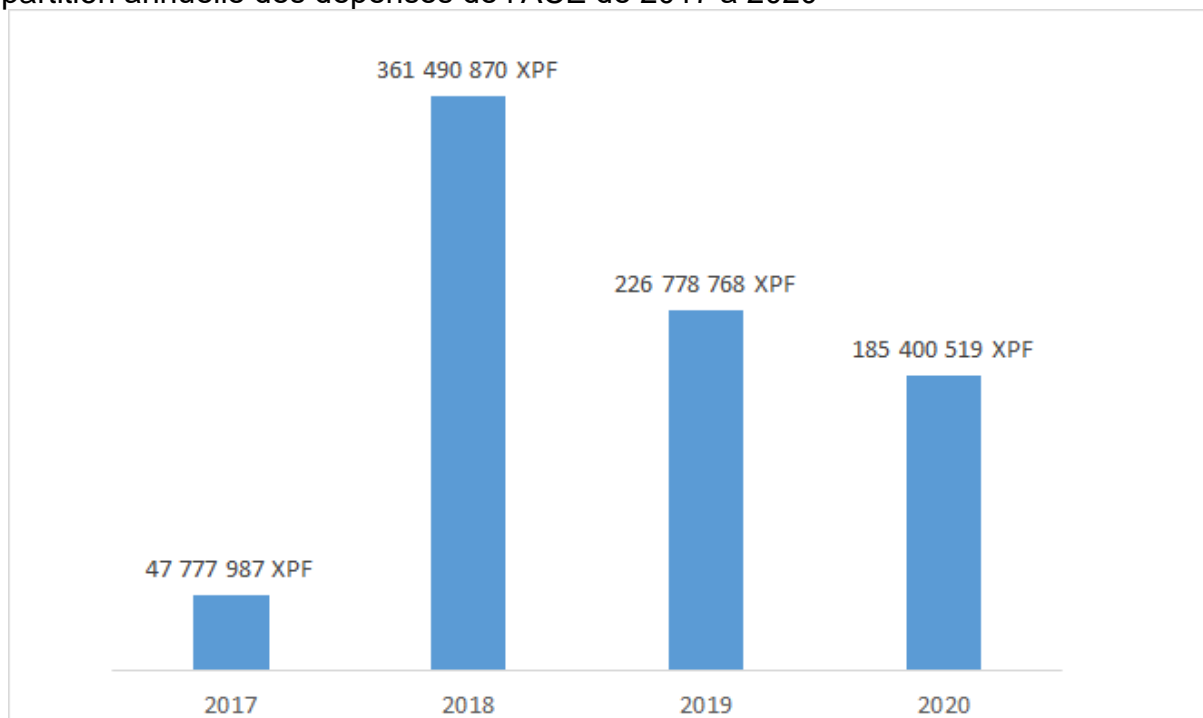
En 2018 : L'ACE fixe sa feuille de route sur 3 ans sur les thèmes d'actions suivants :

- Axe 1 - Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) ;
- Axe 2 - L'Écomobilité ;
- Axe 3 - Les Énergies Renouvelables ;
- Axe 4 - La Centrale Pays ;
- Axe 5 - Les Actions Transversales.

L'axe 4 « Centrale Pays » n'est pas relaté dans ce rapport.

L'ensemble des dossiers traités dans ce rapport est classé par opérations en dépense pour les 4 années.

Répartition annuelle des dépenses de l'ACE de 2017 à 2020



## ANNÉE 2017 : LES PREMIERS DOSSIERS

2017 est le premier exercice de l'Agence. En termes de conventions traitées, l'ACE aura mandaté 17 conventions pour un total de 47 777 987 F CFP. L'ensemble de ces opérations concerne des opérations héritées et engagées par le CTME.

### **Axe 1- Maîtrise de la Demande en Energie :**

5 dossiers sont traités pour un montant total de 7 669 1961 F CFP, dont :

- Un plan de formation AFBTP (2 428 650 F CFP). Ces formations sont dédiées au secteur du BTP ayant un lien avec la construction, la réhabilitation et l'aménagement durable dans le cadre de la Maîtrise de l'Energie.
- Une opération de récupération de chaleur fatale avec la société Pat Pressing au travers d'une convention de 2 560 000 F CFP (la chaleur issue des autoclaves est collectée et réinjectée dans le circuit de production d'énergie).

### **Axe 3 – Énergies Renouvelables :**

7 dossiers ont été traités cette année pour un total de 23 225 150 F CFP. On note des opérations d'importance telles que celles du FER et le lancement de la mission de structuration de la filière solaire thermique.

#### **Le Fonds d'Électrification Rurale (FER)**

Le FER est le programme d'électrification des foyers éloignés du réseau électrique public. Il permet :

- de raccorder les foyers isolés du réseau filaire de distribution d'énergie ;
- d'alimenter en énergie électrique un foyer par un générateur photovoltaïque lorsque le coût de raccordement au réseau filaire du foyer dépasse le seuil de 6,5 M F CFP.

Le générateur photovoltaïque (PV) de type FER est intégré dans le cahier des charges des distributeurs d'énergie. 3 types de générateur PV (kits PV FER) sont proposés :

Depuis 1994 ;

- Le kit fournissant à l'habitation 2 000 Wh/jour dont les caractéristiques sont :
  - Une tension de 24 V continue pour alimenter les appareils de froid et lampes ;
  - 8 lampes basses consommation, un conservateur ou un réfrigérateur bahut ;
  - Un onduleur de 600 VA pour alimenter des appareils audio Hifi, PC, Télévision, Récepteur satellite, chargeur de téléphone ...

Depuis 2010 ;

- Les kits PV FER fournissant à l'habitation 3 000 Wh/jour ou 6 000 Wh/jour dont les caractéristiques sont :
  - Une tension 220 V alternatif ;
  - Les kits sont fournis avec 10 lampes à LED, un congélateur A++, un réfrigérateur A++ et un lave-linge A.

La Commune, maître d'ouvrage finance le générateur PV dans le cadre du programme d'électrification rurale mais ne finance pas l'installation électrique intérieure et les équipements (ampoules, réfrigérateur, congélateur et lave-linge). L'installation et les équipements électriques intérieurs sont pris en charge par le CTME puis par l'ACE qui lui a succédé.

Ces dispositions financières ont été adoptées lors de la séance du Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie du 23 juin 2010.

En 2017, l'ACE a financé l'installation électrique intérieure et les équipements pour 24 foyers électrifiés par le FER. Ces opérations ont été menées sur les communes de Pouembout, Ponérihouen, Voh, Thio, Kouaoua, Boulouparis, Sarraméa, La Foa et Bourail pour un montant total de 11 193 252 F CFP.

### Structuration de la filière solaire thermique

En 2016, la SIC décide d'arrêter son programme d'équipement en chauffe-eaux solaires de son patrimoine locatif du fait des dysfonctionnements et malfaçons constatés sur les installations solaires thermiques. Une étude sur la restructuration de tous les opérateurs et leviers du solaire thermique en Nouvelle-Calédonie est alors confiée au Cluster énergie renouvelable « Synergie » pour un montant de 16 230 500 F CFP sur 3 années. Il est facturé 6 300 000 F CFP sur cette mission pour la 1ère année 2017.

Le rendu des travaux a été présenté en décembre 2020.

### **Axe 5 Actions Transversales :**

En 2017, l'ACE a mandaté pour 16 883 646 F CFP de dossiers. On note les opérations portées par le CIE : Point Info Énergie et Animations scolaires pédagogiques.

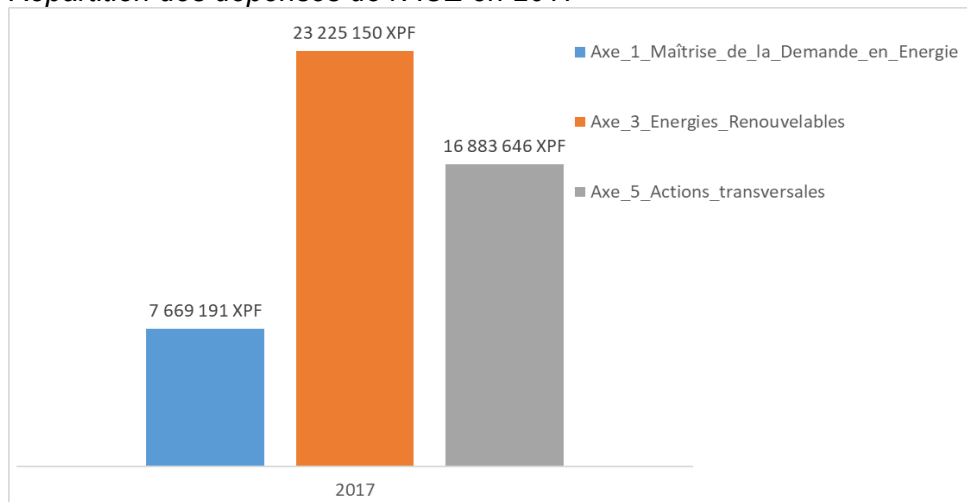


Le Point Info-Énergie (PIE) est un véritable outil d'information pour la maîtrise de la demande en énergie à destination du grand public. C'est une permanence dédiée avec numéro vert et des présences sur divers événements sur le territoire.

Les animations scolaires pédagogiques : le CIE a réalisé depuis 2014 des modules d'animations pédagogiques pour les enseignants du primaire et du secondaire (collèges et lycée) pour des animations en milieu scolaire et extra-scolaire, sur tous les établissements du territoire et adaptés à la catégorie d'âge des élèves. Ces modules d'animation pédagogique ont été validés par la DENC.

Au cours de ce premier exercice, près de 50% sont mobilisés sur les Énergies Renouvelables.

### *Répartition des dépenses de l'ACE en 2017*



## ANNÉE 2018 : LA MONTÉE EN PUISSANCE

Pour sa première année pleine, l'ACE aura validé 361 490 870 F CFP de conventions.

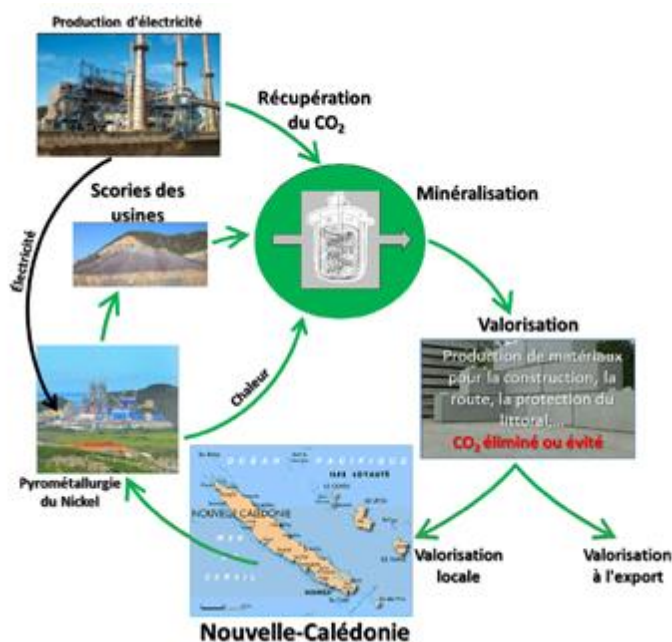
**Axe 1 – Maîtrise de la Demande en Énergie** : 13 dossiers ont été traités pour un total de 103 861 803 F CFP.

### Carboscorie 2 :

Le plus gros dossier est porté par le CNRT avec un montant global de 52 M F CFP. Il s'agit du dossier validé par le CTME « Carboscorie 2 » qui est une étude à application industrielle d'un procédé de réduction du CO<sub>2</sub> par valorisation des scories de la SLN Doniambo (testé par Pilot batch). L'objectif est d'apporter tous les éléments scientifiques permettant la minéralisation du CO<sub>2</sub> issu des rejets de l'usine métallurgique. Et concomitamment de valoriser les scories de nickel en matériaux qui alimenteront la chaîne logistique du BTP. Ce projet adresse simultanément deux problèmes environnementaux :

- La réduction des émissions excessives de CO<sub>2</sub> ;
- La valorisation locale dans une approche d'économie circulaire des énormes volumes de scories produites (SLN et KNS).

Il a été facturé 36 millions pour ce projet en 2017, ce qui correspond à l'avance nécessaire pour le lancement de la mission.



### Opérations de maîtrise de l'Énergie avec la CCI

L'ACE a financé 3 opérations de la CCI pour un montant total de 33 385 000 F CFP :

- 1 500 000 F CFP pour le déploiement de l'outil « ACTIF ». C'est une plate-forme Web développée par la CCI de Montauban dans le Tarn et Garonne. C'est un outil de géolocalisation et de quantification des flux matériels et immatériels des entreprises. L'objectif de la CCI est de mettre l'économie circulaire au service de la compétitivité de ses entreprises dans un périmètre géographique en créant des synergies inter-entreprise ou des créations d'activités structurantes dans ce périmètre.

- 4 599 000 F CFP pour la réalisation d'une opération collective de mise en place de la démarche de management de l'énergie destinée à 5 entreprises avec l'assistance d'un bureau d'études spécialisé dans les diagnostics énergétiques et d'un consultant spécialisé dans le management et la norme ISO 50001.
- 27 286 000 F CFP pour la mise en œuvre, la réalisation, le suivi d'un plan d'actions de maîtrise de l'énergie sur 48 mois en faveur des entreprises du réseau de la CCI. Les actions concernées sont :
  - Des actions de communication et de sensibilisation ;
  - Le développement de formations ;
  - La réalisation de visites en énergie au sein des entreprises ;
  - Le montage, l'animation et le pilotage d'opérations collectives de pré-diagnostic énergie, d'audit énergie et de déploiement de systèmes de management de l'énergie ;
  - L'animation d'un réseau énergie au travers d'un club énergie.

Éclairage Public: L'agence est un partenaire actif de la commune de Dumbéa pour sa campagne de rénovation de son système d'éclairage public. Près de 20 M F CFP auront été déboursés en 2018 (19 884 475 F CFP).

**Axe 2 – Transport Écomobilité :** 87 828 159 F CFP ont été mandatés pour cet axe.

Ce sont notamment les conventions liées à l'opération VAE qui auront généré plus de flux sortants (24 850 000 F CFP).

Les autres opérations pour un montant de 62 978 159 F CFP répartis comme suit :

- 3 opérations lancées en 2015 par le CTME pour 17 279 320 F CFP :
  - Le schéma cyclable de la Nouméa ;
  - Le plan de déplacement de la province Sud ;
  - Le plan de déplacement interentreprises pour la plateforme aéroportuaire de Tontouta.
- 12 opérations suite à l'appel à projet sur l'écomobilité lancé par l'ACE et l'ADEME en 2018. Il s'agit des 1ers versements pour le lancement des opérations des lauréats de l'appel à projet 2018 pour un montant global de 45 698 839 F CFP.

**Axe 3 – Énergies Renouvelables :** 126 503 727 F CFP ont été mandatés pour cet axe.

73 882 345 F CFP concernent l'équipement en chauffe-eaux solaires de 504 logements des bailleurs sociaux (SIC 428, FSH 60 et Sem Agglo 16).

4 201 928 F CFP concernent des études pour la mise en œuvre de futurs chauffe-eaux solaires pour 357 logements (267 logements de la SIC et 90 logements des FANC).

29 807 410 F CFP concernent l'équipement électrique intérieure et la fourniture d'équipements pour le confort domestique de 46 foyers alimentés par des générateurs photovoltaïques dans le cadre du programme d'électrification rurale (FER) sur les communes de Sarraméa, La Foa, Pouembout, Moindou et Kouaoua.

Il est facturé 5 058 000 F CFP pour la suite de l'opération de Structuration de la filière solaire thermique menée par Synergie.

En 2018, l'ACE finance 1 843 007 F CFP pour la relance et l'accroissement de l'activité de production d'huile végétale usagée (HVU), à Alizé Énergie, exploitant de la filière.



Il est confié à Société de Développement Local (SDL), une étude sur le développement de la filière Coprah à Ouvéa pour un montant de 3 198 968 F CFP.

En 2018, l'ACE subventionne à hauteur de 8 812 069 F CFP le projet de la Séréï No Nengoné (SNN) pour l'amélioration de son usine de production de Santal à Maré. Il s'agit de mettre en place une unité de production de chaleur et d'électricité à partir d'une biomasse constituée de plantes envahissantes poussant sur l'île de Maré. Cette unité produira 100% des besoins en vapeur, en eau chaude et en électricité de l'usine et 20% des besoins en électricité de Maré.

### **Axe 5 – Actions transversales :**

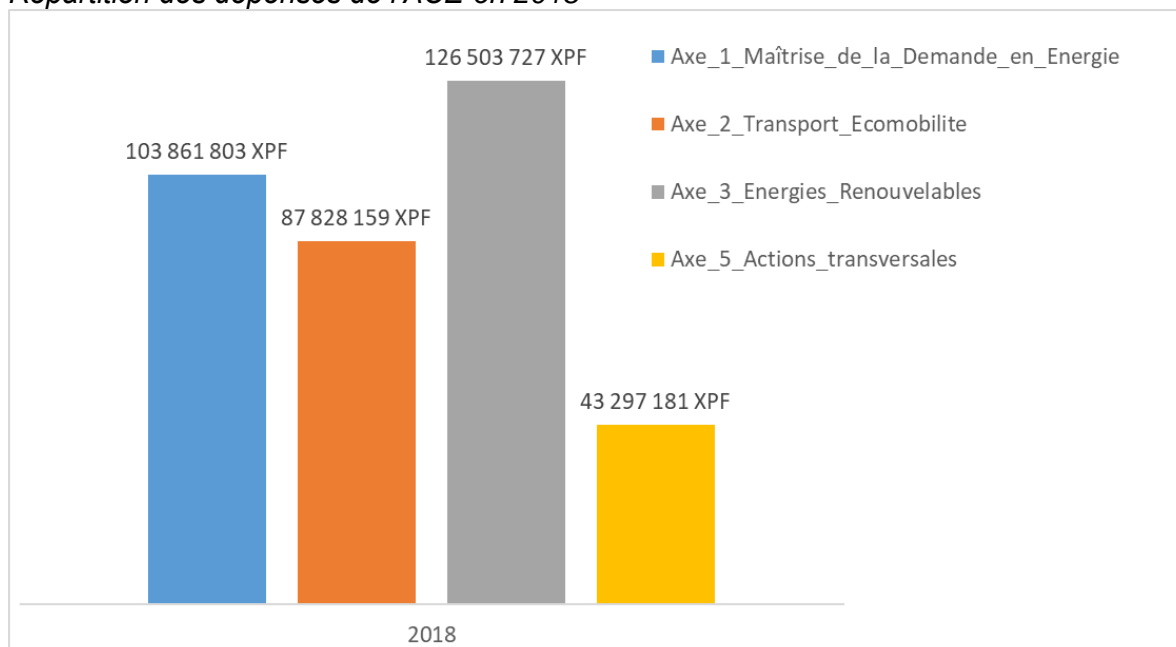
43 297 181 F CFP sont dépensés pour cet axe.

Pour les dépenses les plus notoires :

- 6,97 MF CFP pour la communication pour le lancement de l'opération Prime sur les Vélos à assistance électrique (VAE) ;
- 14,75 MF CFP pour le Point Info Energie en 2018.
- 9,28 MF CFP pour le réseau des Conseillers en Energie Partagés (CEP). L'ACE est partie prenante dans le développement du réseau des CEP dont l'objectif est d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des chantiers relevant des programmes de maîtrise de la demande en énergie, d'écomobilité et d'énergies renouvelables (Cf : lien ci-après)

<https://www.agence-energie.nc/videos/quest-ce-quun-conseiller-en-energie-partage-cep/>

*Répartition des dépenses de l'ACE en 2018*



## ANNÉE 2019 : L'ANNÉE DE L'ÉCOMOBILITÉ

En 2019, l'ACE a eu un niveau d'engagement en retrait par rapport à l'année 2018. Le montant total des opérations mandatées est de 226 778 768 F CFP.

### **Axe 1 – Maîtrise de la Demande en Énergie**

49 200 951 F CFP ont été mandatés sur cet axe :

Éclairage public :

- 7 676 695 F CFP pour les diagnostics des éclairages publics pour les communes de Boulouparis, Farino, Koumac, Mont-Dore, Poya et Touho ;
- 10 329 936 F CFP pour le remplacement de lanternes de vieilles technologies par des lanternes avec LED sur des points lumineux de l'éclairage public de Maré ;
- 4 792 100 F CFP pour le remplacement de lanternes de vieilles technologies par des lanternes avec LED sur des points lumineux de l'éclairage public de Nouméa ;

Opérations sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments existants :

- 18 043 755 F CFP pour des opérations diverses liées à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments existants dont les plus importantes sont : 6 955 650 F CFP pour l'opération concernant des bâtiments du patrimoine de la Nouvelle-Calédonie gérés par la DAPM et 5 820 000 F CFP pour le projet de "Politique d'actions de maîtrise de l'Énergie" dans les bâtiments du patrimoine de l'UNC.

Pour des opérations sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments neufs : 7 873 393 F CFP dont :

3 019 129 F CFP pour l'AFBTP dédiés à l'organisation de sessions de formation sur la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment pour les bureaux d'étude et les techniciens du bâtiment des collectivités publiques.

Et enfin 485 072 F CFP pour l'amélioration de l'éclairage de l'entrepôt frigorifique de la SEDEF à Nouville.

### **Axe 2 – Transport Écomobilité :**

84 489 498 F CFP ont été mandatés pour cet axe.

35 995 000 F CFP qui concernent des projets liés à l'opération "Prime de 50 000 F CFP pour les vélos à assistance électrique" lancée par l'ACE en 2018 et reconduite en 2019.

Les autres opérations pour un montant de 48 503 498 F CFP se répartissent comme suit :

- Le solde des 3 opérations lancées en 2015 par le CTME pour 12 190 182 F CFP:
  - Le schéma cyclable de la ville de Nouméa ;
  - Le plan de déplacement de la Province Sud ;
  - Le plan de déplacement interentreprises pour la plateforme aéroportuaire de Tontouta.
- 5 858 040 F CFP mandatés pour l'élaboration d'un schéma mode doux sur Koné et Pouembout lancé par le CTME en 2016 ;
- 25 335 864 F CFP pour les projets initiés dans le cadre de l'appel à projet sur l'écomobilité lancé par l'ACE et l'ADEME en 2018 ;

- 5 119 412 F cfp pour des projets initiés dans le cadre de l'appel à projet sur l'écomobilité lancé par l'ACE et l'ADEME en 2019 ;

### **Axe 3 – Énergies renouvelables :**

61 352 937 F CFP ont été mandatés pour cet axe principalement pour les opérations liées au FER et pour le développement du solaire thermique.

23 522 135 F CFP pour des installations intérieures et équipements électriques pour 25 foyers alimentés par des générateurs photovoltaïques de type FER sur les communes de Bourail, Poya, Pouembout, Kaala-Gomen, Voh, Ponérihouen et Kouaoua.

29 179 730 F CFP pour des projets divers en solaire thermique dont les plus notoires sont :

- 9 989 250 F CFP pour le remplacement du dispositif de production d'eau chaude par chaudière au fioul pour les bassins de la piscine du Mont-Dore par une unité mixte panneaux solaires thermiques couplés à une pompe à chaleur ;
- 13 404 866 F CFP pour l'équipement en chauffe-eau solaire thermique de 103 logements de la SIC et du FSH ;
- 2 235 870 F CFP pour l'étude visant à desservir en eau chaude sanitaire, 392 logements du FSH par des installations solaires thermiques ;
- 3 372 000 F CFP pour la suite des prestations menées par le Cluster Énergie renouvelable « Synergie » pour la suite de la mission de « Structuration de la filière solaire thermique en Nouvelle-Calédonie ».

### **Axe 5 – Actions Transversales :**

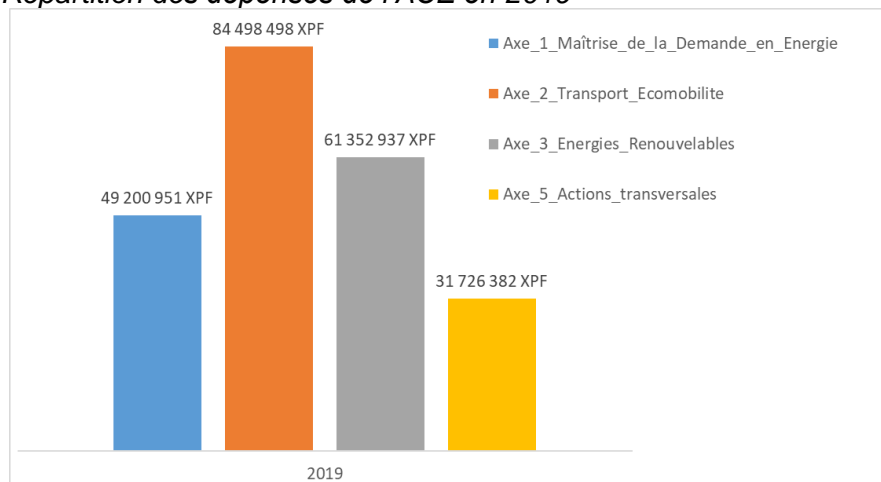
31 726 381 F CFP ont été dépensés.

Les opérations les plus notoires sont :

- Le CIE avec les animations solaires pédagogiques courants sur 2018 et 2019 à hauteur de 4 537 500 F CFP;
- Le financement du Point Info Énergie pour l'exercice 2019 à hauteur de 10 243 850 F CFP;
- 1 346 193 F CFP pour la communication sur l'opération de Prime de 50 000 F CFP pour l'acquisition d'un VAE.

Le programme Écomobilité aura mobilisé 37% des crédits alloués par l'agence cette année.

#### *Répartition des dépenses de l'ACE en 2019*



## ANNÉE 2020 : DES OBJECTIFS ATTEINTS MALGRE UNE ANNEE BOUSCULÉE

En 2020, l'ACE a eu un même niveau de dépenses que l'année 2019. Le montant total des opérations mandatées est de 185 400 519 F CFP et cela malgré deux évènements non prévus qui sont venus perturber la démarche de l'agence :

- L'évènement planétaire de la crise COVID 19 qui a bousculé la planification prévisionnelle de l'agence dans son plan d'action sur le terrain et dans la programmation du vote du budget.
- Le report du deuxième tour de l'élection des conseils municipaux qui a reporté de fait l'organisation du conseil d'administration pour engager les projets en Juillet 2020.

### **Axe 1 – Maitrise de la Demande en Énergie**

92 908 289 F CFP ont été mandatés sur cet axe, ce qui représente près de 50% des dépenses de l'agence en 2020 :

Éclairage public, 45 625 618 F CFP :

- poursuite des diagnostics des éclairages publics pour les communes de La Foa, Farino, Koumac et Koné qui vont pouvoir passer à la phase investissement en 2021 pour 5 123 107 F CFP ;
- 45 502 511 F CFP pour le remplacement de lanternes de vieilles technologies par des lanternes avec LED sur des points lumineux de l'éclairage public de Nouméa et Dumbéa.

Efficacité énergétique des bâtiments, 30 644 642 F CFP ont été dépensés pour des opérations, dont les plus représentatives sont :

- Des actions d'amélioration de bâtiments de la province Sud dans le cadre de son STEP (Schéma pour la transition Énergétique de la Province Sud) par la réalisation d'études et de travaux pour un montant d'aide de 12 025 000 F CFP dont 8 417 500 F CFP ont été mandatés en 2020 ;
- Développement et déploiement du logiciel d'acquisitions de données énergétiques DEEPKI auprès des provinces et communes pour un montant de 3 579 951 F CFP ;
- Les mesures sur le gain énergétique et de confort obtenu suite à la réhabilitation des logements sociaux de la cité Pierre Lenquette, dans le quartier de Montravel. Une prochaine conférence sera organisée en 2021 pour présenter les résultats du projet REPER-NC (REhabilitation et PERformance des logements en Nouvelle-Calédonie).
- Le bilan de la refonte des missions de diagnostic et audit énergétique en Nouvelle-Calédonie et l'encadrement des contrats à performance énergétique. Cette étude a été réalisée par SYNERGIE pour un solde de 2 160 900 F CFP en 2020 ;
- On note également l'audit énergétique de l'Aquarium des Lagons (679 kF CFP).

12 444 224 F CFP ont été dépensés pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des process dans les entreprises, avec le calorifugeage d'une cuve de stockage d'eau chaude sanitaire pour l'OCEF de Bourail, SEREI NO NENGONE (mise en place de variateurs de vitesse sur 2 broyeurs), la SEDEF et SOCALOG (relamping avec passage aux LED) ont également été aidées.

A noter également :

- Un 1<sup>er</sup> versement de 3 052 800 F CFP à la société DLF à qui a été confiée une mission d'assistance à la mise en place d'un mécanisme de financement pour le déploiement des chauffe-eaux solaires
- Un 1<sup>er</sup> versement à l'Institut de la Qualité dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un dispositif de déploiement d'actions de maîtrise de l'énergie standards à destination du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie.

### **Axe 2 – Transport Écomobilité :**

26 072 354 F CFP sont mandatés pour cet axe dont 11,8 MF CFP concernent le paiement de la prime de 50 000 F CFP pour l'acquisition d'un vélo électrique lancée par l'ACE depuis 2018. Pour rappel, cette opération prévue pour trois ans va se terminer en 2021.

D'autres projets ont été financés comme l'accompagnement du schéma de mobilité de la commune de Dumbéa, ou le développement de mode de transport décarbonés, avec l'exemple de l'étude lancée autour d'un schéma directeur de maillage de bornes de recharges électriques en Nouvelle-Calédonie.

### **Axe 3 – Énergies renouvelables :**

52 438 351 F CFP ont été mandatés pour cet axe, principalement pour des opérations liées au FER et pour le financement d'une unité de dessalement d'eau de mer alimentée par énergie renouvelable sur la commune de La Foa. On retrouve également 4 593 106 F CFP mandatés au titre de 2 projets retenus suite l'AMI biomasse lancés en 2018 et 1 625 000 F CFP pour la finalisation d'une étude sur la capture et conversion du CO<sub>2</sub> issue du procédé métallurgiques.

### **Axe 5 – Actions Transversales :**

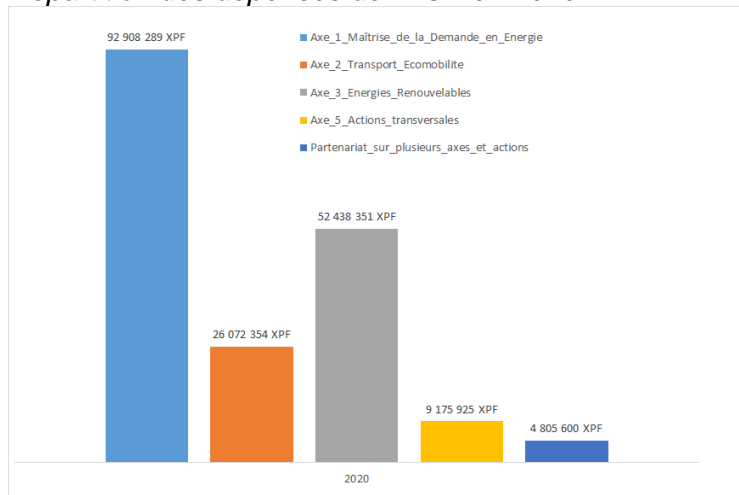
9 175 925 F CFP sont dépensés pour le financement des opérations de CEP. A noter le lancement en 2020 du partenariat ACESTE CNAM et l'ACE pour la licence Science pour l'ingénieur Énergie et développement durable, le financement de l'émission télévisée EMPREINTE sur les énergies renouvelables et la signature d'un partenariat avec l'association Calédoclean pour la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie du public scolaire.

### **Partenariat sur plusieurs axes et actions :**

En 2020, l'ACE a initié plusieurs partenariats d'actions. Cette disposition permet de mener des programmes d'actions de manière plus cohérente avec les objectifs du STENC et les politiques de maîtrise de l'énergie des porteurs de projets. Elle permet également de diminuer les charges administratives des agents de l'ACE.

4 805 600 F CFP sont dépensés en 2020 et principalement pour le cluster Synergie à hauteur de 4 MF CFP pour la mise en œuvre d'un programme d'actions destinées à la structuration de nouvelles filières économiques.

#### *Répartition des dépenses de l'ACE en 2020*



### Annexe 3 : Bilan de l'opération Vélos à Assistance Electrique (VAE) – Eco-mobilité

Cette note fait suite à la requête de M. Mathurin DEREL lors de notre Conseil d'Administration du 4 Novembre 2020.

Le 29 mars 2018, le CA approuve la feuille de route de l'ACE pour 2018 auquel est inscrite l'opération de prime de 50 000 F CFP par VAE (délibération 2018-09/ACE). Cette demande est portée par le Directeur de l'Agence : Christophe OBLED

*Ci-dessous : extrait de la délibération 2018-09/ACE du 23 mars 2018.*

AXE 2 : TRANSPORT ECOMOBILITE				
Description de la mesure	Indicateur de résultat	Coût en F CFP	Calendrier	Cible
7 Prime au vélo à assistance électrique et kits de montage assistance électrique	Nombre de vélos aidés	150 MF	2018 50 MF 2019 50 MF 2020 50 MF	Tout public y compris particuliers
8 Soutien au projet liés à l'Eco Mobilité Appel à projet	Nombre de projets émergeant Nombre de GES évités	100 MF par an	2018 100 MF 2019 100	Collectivités, entreprises, SEM, associations,

Il est prévu d'étaler cette opération sur trois ans à raison de 1 000 VAE par an (soit 3 000 unités sur la période). 50 MF sont alors réservés pour cette opération pour 2018.

Le 5 avril 2018, les vélocistes sont réunis une première fois à l'ACE pour échanger sur les modalités de mise en œuvre de cette prime et quels VAE sont éligibles. Les 1ères conventions sont signées en juin 2018.

En juillet 2018, l'opération est officiellement lancée (la presse est invitée le 2 juillet à l'ACE). La délibération 2018-16/ACE du 23 juillet 2018 acte les premières conventions de financement signées en juin 2018 avec les premiers vélocistes partenaires.

Le mode opératoire : L'Agence signe une convention avec les vélocistes en fonction des prévisions de vente de ces derniers.

Le montant de la convention oscille entre 1 000 000 F CFP (20 VAE) et 7 500 000 F CFP (150 VAE). L'ACE verse une avance de 70% du montant contractualisé (de 700 000 F CFP à 5 250 000 F CFP) au rendu exécutoire de la convention.

Pour chaque VAE vendu, le vélociste devra transmettre à l'ACE, la facture, un formulaire à remplir et co-signer avec le client ainsi qu'une copie de la pièce d'identité de l'acheteur. Sur la fiche, le client informe le nombre de kms qu'il prévoit de réaliser par jour et pour quel usage (loisirs, accès au travail, petite courses ...).

Lorsque le vélociste a vendu l'ensemble de son quota de VAE, il transmet à l'ACE qui contrôle la conformité des ventes de VAE éligibles. Les 30% du solde de la convention sont alors versés au vélociste si le dossier est conforme.

Les critères d'éligibilités pour la prime sont :

- ✓ les vélos de ville (VDV) et les vélos tout chemin (VTC), tout suspendu (amortisseurs à l'avant et à l'arrière ou pas) mais pour les vélos tout terrain (VTC), seuls les vélos avec un amortisseur (à l'avant) sont éligibles ;

- ✓ Compatibilité électromagnétique (pas de gêne de parasite électromagnétique) ;
- ✓ La puissance électrique maximale du moteur est de 250 W ;
- ✓ la batterie d'accumulateur est de type lithium (plomb exclu) et elle est sécurisée ;
- ✓ L'assistance du moteur est enclenchée par appui sur la pédale (pas de commande d'accélérateur au niveau du guidon) ;
- ✓ L'assistance du moteur cesse dès que la vitesse dépasse 25 km/h ;
- ✓ Le VAE doit disposer d'une garantie minimale de 2 ans pièce et main d'œuvre ;
- ✓ Le traitement des batteries est pris en compte par un éco organisme agréé de type « TRECODEC » ;
- ✓ 1 VAE par particulier par an, 5 VAE par entreprise ou collectivité par an ;
- ✓ Le vélociste a son siège sur le territoire ;
- ✓ Le vélociste s'engage à ne pas profiter de cette aubaine pour augmenter ces prix.

En 2019, suite au faible bilan de vente de VAE, 30 MF CFP sont mis au budget 2019 au lieu de 50 MF CFP comme prévu en 2018 (délibération 2019-19/ACE du 11 avril 2019).

En fin d'année, à l'occasion d'une réunion bilan avec le réseau des revendeurs concernés par les primes VAE, l'ACE annonce aux vélocistes qu'un terme sera mis par anticipation à cette opération en 2020. D'autre part, des contraintes budgétaires fortes sur l'exercice 2021, mais également des résultats peu en ligne avec les attentes de l'ACE justifient cette décision.

En 2020, exceptionnellement, une seule convention pour 20 VAE est contractualisée avec un nouveau vélociste. La crise sanitaire de la Covid 19 rend difficile les commandes de vélos. Certains vélocistes vont recevoir en décembre 2020 des commandes de VAE effectuées en janvier de la même année.



## Bilan par vélociste le 16/02/2020 :

Source ACE

Enseignes vélocistes	237 VAE vendus avant la primes ACE			1286 VAE vendus avec la prime ACE		
	2 015	2 016	de janvier 2017 à juillet 2018	de juillet 2018 à décembre 2018	de janvier 2019 à décembre 2019	Depuis janvier 2020
Rivière Cycles	-	20	20	100	100	100
E-Play B D citrons	-	-	-	-	8	35
Pro Bike	-	-	-	-	118	82
Vélo Plus Répa Vélo	-	20	38	26	48	3
Newcycles	-	11	13	40	40	100
Bike Lab	-	-	-	17	-	-
Adopt'Eco	-	-	-	8	33	28
Impact	20	24	29	11	27	70
Royal Motors Cycle	-	-	-	9	9	10
Decathlon	-	12	30	47	55	96
Outsport	-	-	-	1	4	-
E-Bike Normandie	-	-	-	-	8	-
La Maison du Vélo	-	-	-	-	-	50
Cycal	-	-	-	3	-	-
Auto Point	-	-	-	-	-	-
Meca Moto	-	-	-	-	-	-
<b>Total ventes de VAE</b>	<b>20</b>	<b>87</b>	<b>130</b>	<b>262</b>	<b>450</b>	<b>574</b>

Avant juin 2018, il y avait en moyenne 95 VAE vendus par an. Depuis la mise en place de la prime, cette moyenne a atteint les 514 VAE vendus chaque année.

Enseignes vélocistes	Dans le cadre des conventions avec les partenaires vélocistes		
	Nbre de VAE avec primes contractualisées	Nbre de VAE vendu par les vélocistes	Reste à vendre par les vélocistes
Rivière Cycles	300	300	-
E-Play B D citrons	43	43	-
Pro Bike	200	200	-
La Maison du Vélo	50	50	-
Vélo Plus Répa Vélo	174	77	97
Newcycles	180	180	-
Bike Lab	100	17	83
Adopt'Eco	70	69	1
Impact	108	108	-
Royal Motors Cycle	40	28	12
Decathlon	232	198	34
Outsport	10	5	5
E-Bike Normandie	42	8	34
Cycal	20	3	-
<b>Total de VAE</b>	<b>1 569</b>	<b>1 286</b>	<b>266</b>

Fin novembre 2020, l'ACE aura contractualisé pour 1 569 VAE soit 78 450 000 F CFP. Les vélocistes auront vendu 1 286 VAE, soit 64 300 000 F CFP. Pour terminer leur quota de vente, ces derniers ont encore 266 VAE à vendre.

88% des ventes ont été faites auprès de particuliers, près de 9% auprès des sociétés et 3% auprès des collectivités.

S'agissant de la communication pour la promotion de cette opération, l'ACE aura dépensé 8 325 653 F CFP en campagne publicitaire (panneaux d'affichages, encarts publicitaires numériques audio, télé ...).

### Conclusion

Si l'opération « Prime VAE » pouvait apparaître à son lancement comme un événement intéressant pour la promotion des modes de déplacement alternatifs à la voiture, il résulte après une analyse rapide que les objectifs poursuivis n'ont pas été atteints dans la réalité. Il semble que cette opération a d'abord et avant tout été mise en place pour « consommer des budgets disponibles ».

Nous relevons en effet les constats suivants :

- ✓ La très grande majorité de la quinzaine de revendeurs est implantée dans les zones à fort pouvoir d'achat. Cela vient principalement du fait que les modèles de VAE proposés ont des prix qui oscillent entre 150.000 F CFP et 300.000 F CFP. Mis à part DECATHLON, tous les points de vente sont des commerces spécialisés de proximité.
- ✓ Les ventes ont principalement concerné une clientèle loisirs qui a fait l'acquisition de VAE pour effectuer des balades le WE. Ils ne sont pas utilisés pour remplacer un mode de déplacement quotidien type voiture et ne participent en aucune manière à la promotion des déplacements en mode doux.
- ✓ L'ACE a été positionnée en quelque sorte comme le « banquier » des revendeurs de VAE. En consentant un acompte de 70 % à la signature de la convention, notre établissement a non seulement contribué à financer les achats et les stocks de départ, mais également contribué à financer la trésorerie des revendeurs privés. Est-ce le rôle d'un établissement public ?
- ✓ Enfin, compte tenu des prix de vente pratiqués (et des prix de revient accessibles via les douanes), mais aussi du pouvoir d'achat des clients, il apparaît évident que cette prime a surtout contribué à consolider les marges des revendeurs, sans pour autant véritablement bénéficier aux clients.

La Direction de l'ACE recommande que dans l'optique de la mise en œuvre d'une opération similaire type prime à l'achat d'un bien ou d'un service, soit mis en place un véritable cadre de suivi et de contrôle de ce type d'opération, pour éviter tout dérapage.